

2m11.2812.5

Université de Montréal

**La problématique des États en déliquescence :
analyse des causes et des modèles d'interprétation**

par

Cynthia Larue

Département de science politique

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

En vue de l'obtention du grade de

Maître ès Sciences (M.Sc.)

En science politique

Juin 2000

© Cynthia Larue, 2000



2.5/82 HMA

JA
39
U54
2000
V.011

Université de Montréal

La problématique des États en déliquescence :
analyse des causes et des modèles d'interprétation

par

Cynthia Laroie

Département de science politique

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

En vue de l'obtention du grade de

Maîtrise en Sciences (M.Sc.)

en science politique

juin 2000

Cynthia Laroie, 2000



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**La problématique des États en déliquescence :
analyse des causes et des modèles d'interprétation**

présenté par

Cynthia Larue

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Michel Fortmann

Louis Massicotte

Jean-Philippe Thérien

Mémoire accepté et présenté à la Faculté des études supérieures le :

Sommaire

Ce mémoire se rapporte à un phénomène de plus en plus étudié en relations internationales, soit le phénomène des États en crise et en faillite. Depuis la fin de la Guerre froide, on a assisté à plusieurs crises de l'État faisant rage un peu partout sur la planète. Toutefois, le continent africain semble avoir été touché de manière plus fréquente que les autres régions du globe avec, notamment, la faillite de la Somalie, du Rwanda, de la Sierra Leone et du Liberia, pour ne nommer que ceux-là. Cette recherche vise à présenter un état de la question sur le phénomène des États en crise et en faillite afin de faire une synthèse des différentes théories avancées pour expliquer ou analyser le phénomène.

Malgré le caractère assez récent de la documentation disponible sur le sujet, des idées et des modèles fort pertinents ont été proposés par les auteurs s'étant intéressés au phénomène. Il semble que deux causes majeures ressortent du débat quant à l'explication du phénomène des États en crise et en faillite. Dans un premier temps, les problèmes de gouvernance auraient un lien direct avec l'affaiblissement de l'État qui peut mener à la faillite. Ces problèmes découleraient de l'indépendance « précipitée » accordée aux colonies sans tenir compte de leurs capacités à remplir les tâches reliées à l'État. Combinés avec des facteurs ethniques (clivages, ethnocratie), on obtiendrait des conditions favorables à l'apparition d'une crise. Les problèmes de gouvernance et les clivages ethniques seraient le résultat de la période coloniale. En effet, la manipulation

de la variable ethnique à des fins de division du peuple par les puissances impériales, stratégie ensuite reprise par les élites locales, aurait eu pour conséquence d'affaiblir la cohésion au sein du pays, d'accentuer les clivages et le ressentiment, et ainsi de créer un climat de tension et d'instabilité.

Aujourd'hui, la question de l'intervention est au cœur des débats concernant les États en crise. Parallèlement à ces débats, on assiste à un questionnement sur la capacité de l'entité étatique à maintenir son rôle en tant que base du système international. Ainsi, on constate que le phénomène des États en crise et en faillite soulève une multitude de questions concernant le fonctionnement du système international lui-même.

L'objectif de cette recherche est de faire une synthèse des ouvrages consacrés au phénomène des États en crise et en faillite afin de tirer des conclusions quant aux causes qui sous-tendent le phénomène. Éventuellement, les résultats pourront servir à éclairer certaines décisions quant à l'avenir du système international.

Table des matières

PAGE DE PRÉSENTATION DU JURY.....	II
SOMMAIRE.....	III
TABLE DES MATIÈRES.....	V
LISTE DES ACRONYMES.....	VII
REMERCIEMENTS.....	VIII
INTRODUCTION.....	1
LES ÉTATS EN CRISE, UN PHÉNOMÈNE IMPORTANT	2
LA NÉCESSITÉ DE FAIRE LE POINT.....	6
ORGANISATION DE LA RECHERCHE.....	7
PREMIER CHAPITRE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PHÉNOMÈNE ET QUELQUES DÉFINITIONS.....	9
1.1 État.....	9
1.2 État en faillite	11
1.3 L'État-Nation.....	15
1.4 Groupe ethnique	16
1.5 Conflit ethnique.....	17
1.6 Guerre ethnique.....	18
1.7 Ethnocratie.....	18
1.8 Gouvernance.....	20
1.9 "Ungovernability".....	21
DEUXIÈME CHAPITRE : LES PROBLÈMES DE GOUVERNANCE	23
STRUCTURE : DÉFAILLANTE OU INTERVENTIONNISTE ?	24
L'HÉRITAGE DU COLONIALISME	26
LES VALEURS DÉMOCRATIQUES	29
LA CRISE DE GOUVERNANCE	31
LA FIN DE L'ÉTAT?.....	33
LA QUESTION DE L'INTERVENTION.....	37
TROISIÈME CHAPITRE : LES CLIVAGES ETHNIQUES ET L'ETHNOCRATIE	42
L'ETHNICITÉ, UN PRODUIT DE L'ÉPOQUE MODERNE	43
L'ETHNOCRATIE ET LA POLITIQUE AFRICAINE POST-COLONIALE	46
LES ORGANISATIONS PALLIATIVES	50
LA CRISE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET L'ETHNICITÉ.....	52
L'ETHNICITÉ, UNE VARIABLE IMPORTANTE	56
QUATRIÈME CHAPITRE : PRÉSENTATION DE TROIS MODÈLES PRÉVISIONNELS	59
MODÈLE PRÉDICTIF.....	60
<i>Les indicateurs de la crise</i>	62
<i>Grille d'analyse permettant de prévoir un conflit ethnique</i>	66

MODÈLE DE SIGNALEMENT ANTICIPÉ	71
<i>Variables dépendantes</i>	73
<i>Variables indépendantes</i>	74
MODÈLE DE CONFLIT ETHNIQUE	80
<i>Les hypothèses</i>	81
<i>Les indicateurs</i>	83
CONCLUSION	89
ANNEXE I	93
BIBLIOGRAPHIE	94

Liste des acronymes

ASEAN :	Association of Southeast Asian Nations
CIA :	Central Intelligence Agency (États-Unis)
CIESIN :	Consortium for International Earth Science Information Network
ECOSOC :	Economic and Social Council (Nations Unies)
FMI :	Fonds monétaire international
FPR :	Front patriotique rwandais
GDP :	Gross Domestic Product
OUA :	Organisation de l'unité africaine
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économiques
ONU :	Organisation des Nations Unies
PIB :	Produit intérieur brut
PNB :	Produit national brut
US :	United States
URSS :	Union des Républiques socialistes soviétiques

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur, Monsieur Michel Fortmann, pour le support et le dévouement dont il a fait montre, Monsieur Francis Dupuis-Déry qui m'a été d'une aide précieuse dans la correction de ce mémoire ainsi que tous les membres du département de science politique qui m'ont épaulée dans mes démarches. À tous et à toutes, un grand merci!

INTRODUCTION

« Disintegrating societies and failed states... have emerged as the greatest menace to global stability [and constitute] a strategic threat. »¹

Depuis la fin de la Guerre froide, un phénomène demeuré jusqu'à présent peu connu des médias et du monde occidental a pris de l'importance. Il s'agit du phénomène de l'affaiblissement des États pouvant mener à la crise ou à la faillite. Ce phénomène est de plus en plus étudié par les chercheurs et il est un sujet d'intérêt pour plusieurs organisations internationales. Des scientifiques se penchent sur le problème des « États en faillite » pour en comprendre les causes et les conséquences. Ils ont pour objectif d'identifier des façons de réduire l'impact néfaste des crises. À cet effet, certains groupes ont spécialement été créés pour mener des recherches sur ce phénomène et pour essayer de trouver des moyens efficaces d'intervention.² Dans le cadre de cette recherche, nous étudions le phénomène des crises graves que connaissent actuellement certains États et qui, selon quelques auteurs, devrait augmenter au cours des prochaines décennies.³

L'expression « failed states » a beaucoup été utilisée à partir de la fin des années 1980.

Toutefois, bien qu'elle soit devenue une expression commune dans la littérature se

¹ ROSNER, Jeremy D. « Is Chaos America's Real Enemy? » *The Washington Post*, août 1994, p.C1.

² Voir, à ce sujet : Pauline H. BAKER et John AUSINK, « State Collapse and Ethnic Violence : Toward a Predictive Model », *Parameters*, printemps 1996, p. 19-31; Daniel C. Esty et al., « The State Failure Project : Early Warning Research for U.S. Foreign Policy Planning », document présenté lors de la Conférence « Failed States and International Security : Causes, Prospects, and Consequences », Purdue University, West Lafayette, 25 au 27 février 1998.

³ DORFF, Robert H. « Democratization and Failed States : The Challenge of Ungovernability », *Parameters*, été 1996, p. 17-31.

rapportant au phénomène, elle demeure délicate à traduire. De plus, parce que la majorité des auteurs qui l'utilisent sont anglophones, il y a peu de versions françaises. En anglais, on rencontre souvent les expressions « failed states » et « collapsed states ». La traduction littérale nous amènerait à parler d'États effondrés, ce qui renvoie surtout au sens physique de l'expression anglaise et exclut les autres faillites du « failed state » (politique, économique, sociale, etc.) C'est pourquoi nous emploierons l'expression « État en faillite » pour rendre « failed state » et « État en crise » pour rendre compte du processus par lequel un État est amené à s'effondrer.

Les États en crise, un phénomène important

C'est en partie parce que la Guerre froide est terminée que l'attention des chercheurs et des décideurs politiques se porte aujourd'hui sur le phénomène des États en faillite. À l'époque de la Guerre froide, l'armement, l'espionnage et la recherche d'alliés étaient au cœur des préoccupations stratégiques, tant à l'Est qu'à l'Ouest. La majorité des pays de la communauté internationale était impliquée, de près ou de loin, dans ce conflit bipolaire. À cette époque, chercheurs comme décideurs accordaient peu d'intérêt aux problèmes qui n'étaient pas liés au conflit Est-Ouest.

Une fois la Guerre froide terminée, les États ont graduellement pris conscience que les questions de sécurité dépassaient de loin les problèmes interétatiques. Le phénomène des États en crise et en faillite fait partie de ces difficultés et ne peut plus être ignoré aujourd'hui. La fréquence des États en crise a semblé augmenter de manière non négligeable depuis la fin de la bipolarité, ce qui rend l'existence de ce phénomène encore

plus évidente et place le problème d'intervention au cœur des débats. Afin de donner un aperçu de l'ampleur du problème, voici quelques exemples d'interventions qui ont dû être effectuées dans certains pays depuis le début des années 1990. Dans les cinq ans qui ont suivi la fin de l'Opération du désert, les États-Unis ont entrepris vingt-sept opérations militaires dans des cas de conflits ethniques ou d'États en crise. L'ONU et l'OUA ont aussi envoyé des troupes suite à des résolutions internationales (la Sierra Leone, 1992; la Somalie, 1993; Haïti, 1994; la Bosnie, 1995, pour ne nommer que ceux-là). Des pays comme le Rwanda et le Zaïre ont eu moins de chance. Suite à une politique non interventionniste, ces États ont été victimes de catastrophes humanitaires.⁴

Outre le nombre élevé d'États en crise, les conséquences catastrophiques attirent également l'attention. Parmi les effets souvent dévastateurs des crises de l'État, on note des massacres de civils, la violation des droits humains, la peur, la privation de services et de biens essentiels, etc. Comme le mentionne Robert H. Dorff dans son texte « Democratization and Failed States : The Challenge of Ungovernability », dans le cas des États en crise, les répercussions de la situation constituent une menace pour les voisins de ce pays, donc pour la sécurité régionale. À plus grande échelle, la crise d'un État présente même un risque pour la paix internationale. Les peuples concernés tenteront souvent de fuir leur pays vers des États voisins pour y trouver refuge, créant de l'instabilité et des frictions. On estime, par exemple, que plus de 700 000 citoyens vivent

⁴ En 1996, une mission d'intervention pour le Zaïre avait été planifiée mais n'a jamais été déployée, abandonnant à leur sort plus de 100 000 réfugiés. HOLM, Hans-Henrik, « The Responsibility That Will Not Go Away », document présenté lors de la Conférence « Failed States and International Security : Causes, Prospects, and Consequences », Purdue University, West Lafayette, 25 au 27 février 1998.

à l'extérieur du Liberia en tant que « réfugiés ».⁵ L'absence de structures gouvernementales dans le pays en crise permettra à la criminalité de proliférer et de prendre de l'expansion au niveau international, devenant ainsi une menace pour la communauté internationale dans son ensemble.⁶

Enfin, le phénomène des États en crise et en faillite pose beaucoup de questions d'ordre éthique aux membres du système international qui est basé sur la souveraineté étatique et encourage les États forts. Ainsi, la souveraineté reconnue aux États est généralement fondée sur leur capacité de gérer leur population et de s'acquitter des fonctions que remplit normalement un État. La plupart des États faibles ne possèdent pas cette légitimité parce qu'ils ne parviennent pas à remplir les tâches reliées à l'entité étatique. Ceci dit, les États existent autrement qu'en tant que simples gestionnaires d'un territoire géographique. La souveraineté d'un État est aussi le résultat de la reconnaissance que lui accorde la communauté internationale. À cet effet, Michael Nicholson ajoutera que les États ne se sont pas créés eux-mêmes, qu'ils ont été créés par les colonisateurs et c'est parce que ceux-ci les reconnaissent qu'ils existent.⁷ Dans le cas des États en crise ou en faillite, ceci pose un problème car ils sont reconnus comme faisant partie du système international, même s'ils ne remplissent pas les fonctions d'un État souverain. N'ayant pas la même légitimité que les États forts, les États en crise ou en faillite minent les

⁵. Ces réfugiés se trouveraient principalement en Sierra Leone, Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et États-Unis. ZARTMAN, William I. Collapsed States : The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority, Boulder London, 1995, p.94.

⁶ À cet effet, il est intéressant de noter l'expansion de la mafia russe lorsque l'empire soviétique est tombé. Non seulement celle-ci a-t-elle pris le contrôle d'une grande partie de l'économie de l'État, mais elle en a aussi profité pour proliférer au niveau international. La contrebande de diamants en Sierra Leone et au Libéria renvoie également à ce problème.

⁷ NICHOLSON, Michael, « Failing States, Failing Systems », texte présenté à la Conférence « Failed States and International Security : Causes, Prospects, and Consequences », Purdue University, West Lafayette, 25 au 27 février 1998.

fondements du système international.⁸ Pire, la crise qui les guette menace la structure même du système international. Il en résulte un questionnement éthique, à savoir doit-on intervenir pour sauver l'État ou doit-on le laisser s'écrouler? Certains auteurs, comme Hans Henrik Holm, répondront que peu importent les actions entreprises, les États en faillite sont la responsabilité de tous puisqu'ils sont le résultat de la façon dont le système a été construit. En supposant que cette affirmation soit juste, que pouvons-nous faire pour éviter les faillites?

Cette question est au cœur des débats actuels au niveau des théories en matière de relations internationales ainsi qu'en politique internationale. Elle demeure toutefois sans réponse pour plusieurs raisons. D'abord, il n'y a pas de consensus sur la manière d'intervenir, sur les raisons qui motivent l'intervention, sur ses coûts, etc. De plus, le fait d'intervenir pour « sauver » un État de la faillite soulève d'autres interrogations quant à la légitimité de l'État comme unité de base du système international. Avec la mondialisation des marchés, la place de plus en plus grande accordée aux organisations internationales, l'avancement des technologies et le progrès des communications, certains se demandent si l'État, comme unité de base, ne va pas se faire détrôner. Ici encore, il n'y a aucun consensus parmi les théories, les idées et les prédictions avancées.

⁸ Hans-Henrik Holm prétend que la souveraineté de plusieurs pays d'Afrique, souvent acquise suite à la décolonisation, est une souveraineté « négative » puisqu'elle n'est pas justifiée. HOLM, *op.cit.*, p.4.

La nécessité de faire le point

Nous assistons actuellement à un débat qui en est à ses débuts en matière d'État en crise. On sent que progressivement, l'intérêt grandit pour ce type de phénomène qui a des répercussions au niveau de la planète.

L'objectif de la présente recherche est de faire un état de la question sur le phénomène des États en crise et en faillite. Un état de la question, c'est un compte rendu de la littérature disponible sur un sujet précis, à un moment donné. Il s'agit de faire un inventaire des ouvrages et des articles consacrés aux États en faillite afin de constater où en sont les débats, les idées, les théories et les modèles proposés et d'essayer de voir s'il y a une ligne directrice qui s'en dégage.

Les années à venir verront sans doute naître de nouvelles théories. Il est toutefois nécessaire de réaliser, le plus fidèlement possible, la synthèse des ouvrages que nous possédons aujourd'hui puisque, éventuellement, les résultats serviront à éclairer les décisions quant à l'avenir du système international. C'est en tentant de répondre aux questions suivantes que cet essai a pris forme.

- 1) Qu'est-ce qui s'est dit au cours des dernières années sur le phénomène des États en faillite? (Quelles sont les explications avancées? Quels sont les arguments présentés pour défendre ces explications? Y a-t-il des modèles qui ont été proposés pour analyser le processus de crise d'un État? Dans quelle mesure ces modèles sont-ils convaincants?)

- 2) Parmi les thèses présentées, y en-a-t-il une qui se démarque des autres ou qui semble être partagée par plusieurs auteurs (Qu'est-ce qui se dégage de ce débat? Sommes-nous en voie de trouver une explication et/ou un modèle qui nous permettra de comprendre les crises et de minimiser leurs impacts?)

- 3) Où se situe le phénomène d'État en crise et en faillite par rapport aux débats concernant l'avenir du système international (Doit-on intervenir ou laisser aller? Dans le cas où l'intervention serait l'option retenue, comment doit-elle se dérouler?)

Notre intérêt est à la fois théorique (analyser un phénomène important sur la scène internationale depuis la fin de la Guerre froide) et politique (identifier des pistes qui pourraient éventuellement éclairer une prise de décision des membres du système international à l'égard des États en faillite). Enfin, comme les effets des faillites d'État sont dévastateurs, il est pertinent, d'un point de vue humanitaire, d'essayer de trouver des solutions pour minimiser les conséquences de telles catastrophes.

Organisation de la recherche

Notre recherche qui se veut exploratoire se divise en trois parties. Le chapitre I est consacré à la présentation générale du phénomène des États en faillite. Ce chapitre présente les définitions et permet d'uniformiser la compréhension des concepts. Les chapitres II et III constituent la deuxième partie. Plusieurs auteurs se sont prononcés sur les causes de l'affaiblissement des États pouvant mener à une crise. Parmi les théories de

ces auteurs, on remarque que deux causes principales sont mises de l'avant dans l'explication du phénomène. Le chapitre II présente la première de ces causes, soit les problèmes de gouvernance. Le chapitre III traite de la deuxième cause, qui se rapporte aux clivages ethniques et à l'ethnocratie. Quant au chapitre IV, il propose trois modèles prévisionnels d'États en faillite. Le chapitre V et la conclusion constituent la troisième partie. Les résultats de cette recherche nous permettront de répondre aux questions qui l'ont motivée et d'envisager certaines perspectives d'avenir à la lumière de ce qui ressort du débat.

PREMIER CHAPITRE

Présentation générale du phénomène et quelques définitions

Ce premier chapitre sera consacré à la présentation générale du phénomène des États en crise et en faillite. Nous discuterons de quelques définitions du concept lui-même, mais aussi de concepts connexes comme, par exemple, l'État, l'État-nation, le groupe ethnique et l'ethnocratie.

1.1 État

Avant de définir ce qu'est un État en faillite, il est important de définir ce qu'est l'État lui-même. Plusieurs auteurs ont donné une définition de l'État et lui ont attribué des fonctions particulières. Par exemple, Susan Strange a défini, en dix points principaux, les responsabilités reliées à l'État. 1) Le droit de sacrifier la vie de citoyens en rapport direct avec la responsabilité de l'État de défendre le territoire national contre une invasion étrangère. 2) Maintenir la valeur de la monnaie nationale. 3) La responsabilité de choisir la forme appropriée de développement capitaliste. 4) La responsabilité de corriger la tendance des économies de marché en fonction des hauts et des bas cycliques. 5) La responsabilité de fournir un filet de protection pour les moins enclins à survivre dans une économie de marché. 6) La responsabilité de taxation. 7) La responsabilité d'une stratégie de développement, particulièrement pour le contrôle sur les importations et échanges étrangers. 8) La responsabilité de l'établissement d'une infrastructure

économique, celle-ci allant des ports de mer et réseaux routiers aux postes et télécommunications. 9) La responsabilité d'établir un environnement compétitif dans le marché national. 10) La responsabilité de l'utilisation légitime de la force contre tout citoyen ou groupe de citoyens.⁹ Cette liste couvre la majorité des fonctions de l'État, mais sans expliquer ce qu'est réellement l'État.

Pour Pauline Baker et John A. Ausink, l'État est une entité politique qui possède une juridiction légale et un contrôle physique sur un territoire donné, l'autorité de prendre des décisions collectives pour une population permanente et le monopole de l'usage légitime de la force. De plus, un État possède un gouvernement qui interagit ou qui a la capacité d'interagir, selon des relations formelles, avec d'autres entités politiques.¹⁰ Selon Kalevi Holsti, l'État a plusieurs caractéristiques fondamentales comme, par exemple, un territoire bien défini circonscrit par des frontières stables, une population permanente, l'accès à un certain nombre de ressources nécessaires pour satisfaire aux besoins fondamentaux de ladite population et le monopole de la force armée sur l'ensemble du territoire national.¹¹

En fusionnant les deux définitions qui traitent de l'État lui-même (Baker & Ausink et Holsti), on obtient une définition assez complète de ce qu'est l'État puisque l'on couvre la majorité des aspects. Voici la définition reformulée retenue pour cette recherche :

⁹ STRANGE, Susan, *The Retreat of the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p.73-81.

¹⁰ BAKER, Pauline H. et AUSINK John A., *op.cit.*, p.3.

¹¹ HOLSTI, Kalevi, *International Order and the Future of World Politics*, Cambridge University Press, 1999, p. 283-310.

« L'État est une entité politique qui possède une juridiction légale et un contrôle physique sur un territoire bien défini circonscrit par des frontières stables qui abritent une population permanente. Cette entité a accès à un certain nombre de ressources nécessaires pour satisfaire les besoins fondamentaux de ladite population et le monopole de la force armée sur l'ensemble du territoire national. De plus, elle possède un gouvernement qui interagit ou qui a la capacité d'interagir selon des relations formelles avec d'autres entités politiques. »

1.2 État en faillite

Plusieurs auteurs se sont penchés sur le phénomène des États en faillite et chacun d'eux en a donné une définition personnelle. Pour les fins de cette recherche, nous explorerons quelques-unes des composantes des États en faillite. Nous proposerons ensuite une définition générale.

Baker et Ausink parlent d'État en faillite en termes de perte de contrôle, de légitimité et de cohésion, de difficulté ou d'incapacité à maintenir des institutions étatiques fonctionnelles et de difficulté ou d'incapacité à offrir des services publics.¹² À ces composantes, Nicholson ajoutera l'incapacité de fournir les services de sécurité et de stabilité.¹³ Nicholson est du même avis qu'Helman et Ratner; un État en crise ne peut

¹² BAKER, Pauline H. et AUSINK John A., *op.cit.*, p. 3.

¹³ NICHOLSON, Michael, *op.cit.*, p. 2.

plus opérer comme un acteur au sein du système international.¹⁴ Pour leur part, Stohl et Lopez incluront dans leur définition la violation des droits civils et des droits humains.¹⁵ Finalement, Wallensteen introduira le concept d'anarchie, disant à la manière de Hobbes qu'un État en faillite est une entité politique caractérisée par l'absence d'une autorité centrale. Pour Wallensteen, le concept de faillite est très près de celui d'anarchie, à tel point qu'ils deviennent synonymes.¹⁶ Cette affirmation est toutefois contestée, notamment par William Zartman qui soutient que l'État en faillite constitue un phénomène plus profond qu'une rébellion ou qu'une émeute, mais qu'il ne signifie pas nécessairement l'anarchie.¹⁷

Les concepts utilisés par la plupart des auteurs sont similaires et l'idée générale de ce qu'est l'État en faillite est sensiblement la même. Dans le cadre de cette recherche, nous définissons l'État en faillite de la façon suivante :

« L'État en faillite est incapable d'assurer la loi et l'ordre, et de soutenir sa population en termes de services publics, de sécurité, de développement économique et de défense des droits de ses citoyens (sans qu'une autorité extérieure le fasse à sa place, par exemple une occupation militaire). De plus, il est incapable d'agir en tant qu'acteur au sein du système international. »

¹⁴ HELMAN, Gerald B. et RATNER, Steven R., « Saving Failed States », *Foreign Policy*, hiver 1992-93, p.89.

¹⁵ STOHL, Michael et LOPEZ, George, « Westphalia, the End of the Cold War and the New World Order : Old Roots to a « NEW » Problem », , texte présenté à la conférence « Failed States and International Security » Purdue University, West Lafayette, 1998.

¹⁶ WALLENSTEEN, Peter, « State Failure, Ethnocracy and Armed Conflict : Towards New Conceptions of Governance », texte présenté à la conférence "Failed States and International Security" Purdue University, West Lafayette, 25 au 27 février 1998.

¹⁷ ZARTMAN, William, *op.cit.*, p.1.

La majorité des auteurs s'entendent pour dire que le phénomène d'État en faillite s'est amplifié depuis la fin de la Guerre froide et est en voie de devenir de plus en plus commun. Toutefois, la question à se poser est la suivante : depuis quand ce phénomène existe-t-il? Y a-t-il eu des signes de crise ou de faillite chez un ou plusieurs États avant le début des années 1990? La réponse est affirmative.

Jadis, les États pouvaient s'enliser dans la crise après une défaite sur le champ de bataille. Hobbes a écrit le Leviathan à l'époque où la population anglaise était effrayée à l'idée que l'Armada espagnole puisse attaquer l'Angleterre. La crainte d'être vaincu militairement et que s'ensuive une crise sévère faisait partie du contexte dans lequel il a écrit son ouvrage.¹⁸ C'est donc dire que le phénomène des États en faillite, bien qu'il attire l'attention de nos jours, n'est pas nouveau. Zartman dira que "The phenomenon is historic and worldwide".¹⁹

Mais pourquoi disons-nous que le phénomène s'est amplifié depuis quelques années? Quelques hypothèses sont mises de l'avant pour tenter de répondre à cette question. Dans un premier temps, la fréquence des crises semble être plus importante depuis le début des années 1990. De plus, la fin de la Guerre froide a permis aux États de prendre conscience de la réalité africaine puisqu'ils pouvaient désormais se concentrer sur autre chose que la

¹⁸ HOLM, Hans-Henrik, « The Disaggregated World Order », texte présenté à la conférence « Failed States and International Security » Purdue University, West Lafayette, 8 au 11 avril 1999.

¹⁹ YOFFEE et COWGILL 1988, TAINTER 1988, dans Zartman, op.cit., p. 1.

dichotomie Est-Ouest. De phénomène plutôt hors du commun et peu connu, les États en crise sont devenus plus fréquents et plus étudiés.

Il existe plusieurs exemples de pays en faillite ou en crise grave. Curieusement, les exemples cités par les différents auteurs ne coïncident pas tous. Par exemple, Clapham mentionne dans son ouvrage Africa and the International System : The Politics of State Survival, publié en 1996, que l'Angola, le Tchad, l'Éthiopie, le Liberia, le Mozambique, le Soudan et le Zaïre constituent des « failed » ou « collapsed states ».²⁰ La même année, Dorff ajoute à cette liste l'ex-Yougoslavie, le Liban, l'Afghanistan, le Cambodge, Haïti et l'ex-URSS.²¹ William Zartman, en plus de mentionner les exemples précédents, identifie certains États dont l'existence était menacée au début des années 1990, notamment la Géorgie, le Burundi, le Rwanda et la Sierra Leone.²²

Il n'existe pas de consensus au sein de la communauté de chercheurs quant aux pays en crise et en faillite. On remarque toutefois que certains exemples reviennent chez plus d'un auteur, ce qui permet de définir avec une plus grande assurance le statut de ces États.²³

²⁰ CLAPHAM, Christopher, Africa and the International System : The Politics of State Survival, Cambridge : Cambridge University Press, 1996.

²¹ DORFF, Robert H., op.cit., p.2.

²² ZARTMAN, William I., op.cit. p.3, 9-11.

²³ Les cas de la Somalie, de la Sierra Leone, du Liberia, du Mozambique reviennent régulièrement dans la littérature.

1.3 L'État-Nation

Jusqu'à maintenant, nous avons traité des concepts d'État et d'État en faillite. Le prochain concept à définir est celui de l'État-nation. Ce dernier permet de faire le pont entre l'État lui-même et une des causes expliquant son affaiblissement, c'est-à-dire les clivages ethniques. Selon Michael Nicholson, un État-nation existe quand la majorité des membres de cet État appartient à la même nation, même si certains membres de cette nation sont membres d'un autre État. Toujours selon Nicholson, très peu de ces États existent, à l'exception du Japon, de l'Islande et en employant une définition plus large, de quelques 43 autres pays.²⁴ Les États-nations "purs" sont rares et ils le seront de plus en plus, compte tenu de la mondialisation et des courants migratoires.²⁵ Barry Buzan définit, pour sa part, l'État-nation comme étant le lieu où les frontières ethniques et culturelles coïncident avec les frontières politiques. En principe, l'État-nation devrait avoir une identité territoriale sans ambiguïté définie par contours de la nation. Toutefois, peu d'États peuvent se vanter de correspondre à ce modèle.²⁶ Les définitions d'un État-nation sont nombreuses, mais dans le cadre de cette recherche, nous utiliserons celle donnée par Badie et Smouts puisqu'étant déjà en français, elle n'implique pas d'ambiguïtés de traduction.

«L'État-nation est territorialisé selon une géométrie qui dépasse en même temps la logique de la cité-État et celle de l'empire, pour entretenir une communalisation

²⁴ NICHOLSON, Michael, *op.cit.*, p.6.

²⁵ À cet effet, un ouvrage qui dresse bien le portrait de la crise de l'État-nation est celui de BADIE, Bertrand et SMOUTS, Marie-Claude, Le Retournement du monde. sociologie de la scène internationale, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et Dalloz, 2^{ie} éd., 1995.

²⁶ BUZAN, Barry, People, State and Fear. An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era, 2^e édition, Boulder : Lynne Rienner, 1991, p. 19, 71-73.

politique minimale, c'est-à-dire un sentiment d'appartenance commune et solidaire de citoyens conscients de constituer une seule et même entité. »²⁷

L'idée de nation nous amène à parler de groupe et de conflit ethniques, de guerre ethnique et d'ethnocratie.

Groupe ethnique, conflit ethnique, guerre ethnique et ethnocratie

1.4 Groupe ethnique

Chaque groupe ethnique constitue une entité en soi, c'est-à-dire un endroit distinct où les gens partagent la même langue, la même religion, la même culture. Certains chercheurs identifient plus de 575 groupes ethniques, à l'heure actuelle, sur la planète.²⁸ D'autres distinguent environ 8 000 « cultures » ou ethnies distinctes dans le monde.²⁹ L'ONU ne compte que 188 États, soit une moyenne de 43 différents groupes ethniques par État.³⁰ L'important est de retenir que, quel que soit le nombre exact d'ethnies, il est nettement supérieur à celui des États. Ceci entraîne une possibilité d'éclatement de conflit car il y a plus de groupes ethniques que d'États et plusieurs ethnies rêvent de créer leur propre État-nation.³¹ Comme le mentionne Gibon Gottlieb: « An international system made up

²⁷ BADIE, Bertrand et SMOUTS, Marie-Claude, *op.cit.*, p. 13.

²⁸ GURR, Ted Robert, « People Against State : Ethnopolitical Conflict and the Changing World System », *International Studies Quarterly*, 1994, vol. 38, no. 1.1993, p. 5. (dans Baker, *op.cit.*).

²⁹ VON HIPPEL, Karin, « Understanding Nationalism and Irredentism », *The Washington Quarterly*, vol.17, no. 4, automne 1994, p. 188.

³⁰ GURR, Ted Robert, *op.cit.*, p. 17.

³¹ GURR, Ted Robert, *Minorities at Risk, A Global View of Ethnopolitical Conflicts*, U.S. Institute for Peace Press, Washington, 1993, p. 5. (dans Baker, *op.cit.*).

of several hundred independent sovereign states cannot be the basis for global security and prosperity.»³²

Ted Robert Gurr et Barbara Harff définissent le groupe ethnique comme suit : « *an ethnic group consists of people whose identity is based on shared traits such as religion, culture, common history, place of residence, and race.* »³³

1.5 Conflit ethnique

Des conflits ethniques éclatent suite à des tensions entre différentes ethnies habitant un même pays ou des pays différents, mais voisins. Plusieurs approches et hypothèses cherchent à expliquer ces conflits ethniques. Certaines d'entre elles se concentrent sur la formation de l'identité ethnique, alors que d'autres mettent l'accent sur la compétition et les sources de conflit entre ces différents groupes. Ted Robert Gurr et Barbara Harff se sont intéressés à la mobilisation des groupes ethniques qu'ils considèrent comme étant le précurseur immédiat des actions politiques entreprises pour faire pression sur le gouvernement. L'ampleur et l'intensité du conflit qui en résulte dépendent des stratégies employées par le groupe ethnique et de celles suivies par le gouvernement.³⁴

³² GOTTLIEB, Gibbon, Nation against State : A New Approach to Ethnic Conflicts and the Decline of Sovereignty, New York : Council on Foreign Relations, 1993, p. 27. (dans Baker, op.cit.)

³³ GURR, Ted Robert et HARFF, Barbara, Ethnic Conflict in World Politics, Boulder : Westview Press, 1994, p. 83.

³⁴ Ibid., p. 79.

Pauline Baker et John Ausink définissent le conflit ethnique « *as disputes based on group identity, whether defined by language, race, religion, ethnic origin, caste, clan, or some combination of these.* »³⁵

1.6 Guerre ethnique

Lorsqu'il dégénère, le conflit ethnique peut se transformer en guerre ethnique. Le groupe « The State Failure Project » la définit de la façon suivante: « *Ethnic wars are secessionist civil wars, rebellions, protracted communal warfare, and sustained episodes of mass protest by politically organized communal groups.* »³⁶

L'ampleur des guerres ethniques peut varier. Ainsi, les guerres ethniques, selon la définition qu'en donne le « State Failure Project », peuvent être des guerres intenses faisant plus de 250 000 morts et ayant lieu sur une longue période de temps (par exemple, la rébellion des Soudanais du sud qui dure depuis 1983), tout comme des guerres qui impliquent moins de pertes de vies humaines. (On peut, par exemple, penser à la campagne de l'Intifadah dans les territoires occupés par Israël, de 1987 à 1991).

1.7 Ethnocratie

Un autre concept central à notre étude est celui de l'ethnocratie, c'est-à-dire « *la régulation d'un État par un groupe ethnique, parfois en coopération avec d'autres groupes mais où le modèle de dominance ethnique est évident.* »³⁷

³⁵ BAKER et AUSINK, *op.cit.*, p. 2.

³⁶ ESTY et al., *op.cit.*, p. 2.

³⁷ WALLENSTEEN, *op.cit.*, p.7.

Dans son ouvrage sur l'Asie du Sud-Est, Brown utilise le terme « ethnocratie » pour désigner une situation où l'État est contrôlé par une communauté ethnique particulière et dominante en termes de ses idéologies, de ses politiques et de la façon dont sont distribuées les ressources. L'État ethnocratique en est un où le recrutement de cadres dans le service civil, l'armée et au sein du gouvernement, se fait majoritairement parmi un groupe ethnique particulier. Lorsque des membres d'une autre communauté ethnique sont recrutés, ceci se fait conditionnellement à leur assimilation à la culture du groupe ethnique dominant. De plus, les élites de l'État utilisent leur position de pouvoir pour promouvoir leurs propres intérêts ethniques au lieu d'agir en tant que bureaucratie d'État autonome ou comme représentants de la classe socio-économique de laquelle ils proviennent. L'État ethnocratique emploie donc des valeurs et des attributs culturels du groupe ethnique dominant comme élément central dans l'élaboration de l'idéologie nationale.

L'identité nationale utilisée pour définir la société ethnique est mono-ethnique, même si on se réfère aux droits universels. Enfin, les institutions étatiques, telles la constitution, les lois et les structures politiques, servent à maintenir ou renforcer le monopole du pouvoir détenu par le groupe ethnique.³⁸

Il est possible de voir l'ethnocratie d'une manière différente, en analysant l'État selon deux formes de stratification: ethnique et sociale. Ceci veut dire qu'il y a certains aspects

³⁸ BROWN dans WALLENSTEEN, Peter, *op.cit.*, p. 2.

de domination à l'intérieur même d'un groupe ethnique, ainsi que dans les groupes qui ne s'identifient pas fortement au groupe ethnique. Il existe certaines formes d'échanges entre ces différents groupes, par exemple employeur-employé. Une ethnocratie complète est celle où il y a une coopération intime entre les élites des groupes qui accordent une importance particulière à une identité ethnique, en excluant les autres. Une forme d'ethnocratie plus typique est celle où les groupes non ethniques font aussi partie du système et où la prise de décision n'est pas exclusivement le fait d'un seul groupe.³⁹

Ceci nous donne une idée assez claire de ce qu'est l'ethnocratie. Toutefois, comme le mentionne Wallensteen dans son texte « State Failure, Ethnocracy and Armed Conflicts », le problème avec le concept de l'ethnocratie est qu'il est souvent perçu de l'extérieur, c'est-à-dire par les observateurs ou, encore, par des membres de l'opposition de la société identifiée comme étant dominée par une ethnocratie. Lorsque les leaders sont en place, ils voient habituellement leurs actions comme légitimes et nécessaires. Ce n'est qu'au moment du changement de pouvoir que la population se rend compte qu'il y a eu ethnocratie et ceci permet souvent à une autre ethnocratie de prendre sa place.

1.8 Gouvernance

Le concept de gouvernance, comme on l'emploie aujourd'hui, est différent de celui attribué originellement à l'État. À l'époque, l'État envisagé par Hobbes avait pour fonctions principales d'assurer le respect de la loi et de faire régner l'ordre et la justice. Le but était de protéger les citoyens des problèmes auxquels ils font face dans l'état de

³⁹ *Ibid.*, p. 7.

nature, c'est-à-dire dans un monde sans États. Au fil des années s'ajoutèrent la collecte des taxes et la représentativité.⁴⁰ Aujourd'hui, en plus des tâches énumérées ci-dessus, l'État joue également un rôle au niveau économique. L'État est responsable du bien-être économique des citoyens tout en ayant le pouvoir d'intervenir dans la production. Toutefois, parce que les sociétés sont de plus en plus diversifiées, multiculturelles et plus dépendantes les unes des autres en raison de la mondialisation, le concept de « gouvernance » est devenu plus complexe qu'à l'époque de Hobbes.⁴¹ Holsti définit le concept de gouvernance comme un service ou une responsabilité sociale.⁴² James A. Rosenau, quant à lui, le définit de manière un peu plus exhaustive et c'est la raison pour laquelle nous retiendrons sa définition. « *Governance is the command mechanism of a social system and its actions that endeavor to provide security, prosperity, coherence, order and continuity to the system...* »⁴³

1.9 « Ungovernability »

Un autre concept de plus en plus étudié au sein de la communauté de chercheurs est celui de « l'ungovernability » ou, autrement dit, de la « crise de l'État ». Il fait de plus en plus partie des discussions car il constitue une des explications à la crise de certains États et permet une analyse assez complète du système international. En fait, il signifie l'opposé de la gouvernance, il s'agit de l'incapacité d'un État à assumer ses responsabilités. Voici

⁴⁰ Toute référence ayant trait à HOBBS peut être retrouvée dans son ouvrage Le Léviathan, 1651.

⁴¹ WALLENSTEEN, Peter, op.cit., p.12.

⁴² HOLSTI, Kalevi J., « The Coming Chaos? Armed Conflict in the World's Periphery », Texte présenté à la Conférence sur l'Ordre International au 21^e Siècle, Université McGill, 1997.

⁴³ ROSENAU, James N., « Governance in the Twenty-first Century », Global Governance, vol. I, No. I, 1995, p.13-43.

la définition qu'en donne William J. Olson:« *Ungovernability is the declining ability of governments worldwide, but particularly in the Third World, to govern, to carry out the many and various responsibilities of managing a modern state in an increasingly complex environment.* »⁴⁴

Ce premier chapitre visait à présenter les concepts qui seront utilisés au cours de cette recherche et à donner une idée générale du phénomène des États en crise et en faillite. Maintenant que nous avons défini les concepts, il serait intéressant de voir ce qu'en disent les différents auteurs. Les trois prochains chapitres seront donc consacrés à la présentation des différentes thèses et modèles mis de l'avant par les auteurs s'étant intéressés, de près ou de loin, à la crise et à la faillite des États.

⁴⁴OLSON, William J., « The New World Disorder : Governability and Development », dans Max G. Manwaring, ed., Gray Area Phenomena : Confronting the New World Disorder, Boulder : Westview Press, 1993 (dans Dorff, op.cit. p. 5).

DEUXIÈME CHAPITRE

Les problèmes de gouvernance

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, deux causes fondamentales sont mises de l'avant pour expliquer les affaiblissements qui peuvent mener à la crise d'un État. L'une d'elles se rapporte à la crise de la gouverne politique, particulièrement dans les pays en voie de développement. Toutefois, cette crise de gouvernance semble s'étendre bien au-delà des pays du tiers-monde, si on en croit certains auteurs qui se sont prononcés sur la question. Selon Martin Van Creveld, l'État tel que nous le connaissons aujourd'hui serait en train de mourir au profit de nouvelles structures et de nouvelles organisations.⁴⁵ En admettant que ce postulat soit vrai, qu'advient-il des États qui font partie du système international au même titre que les États forts, mais qui ne sont jamais parvenus à intégrer le modèle de gouvernance importé de l'Occident et dont les structures politiques étaient déjà affaiblies avant même que l'Ouest ne commence à se questionner sur l'entité étatique en tant que base unitaire du système international?

Ce chapitre traite principalement des problèmes de structure causant possiblement la faillite des États faibles et l'affaiblissement des États forts. On tentera de trouver des explications à ces problèmes de structure, notamment en posant la question de l'origine et

⁴⁵ VAN CREVELD, Martin ; « The Fate of the State », *Parameters*, printemps 1996, p. 4-18.

de l'évolution de l'État.

Structure : défailante ou interventionniste ?

Nous avons défini le terme « gouvernance » au premier chapitre comme étant les mécanismes et actions d'un système, en l'occurrence l'État, pour assurer la sécurité, la prospérité, la cohérence, l'ordre et la continuité de ce même État. Or, plusieurs pays d'Afrique ne possèdent pas ces mécanismes de régulation ou ceux-ci sont mal intégrés à leur système, et ne fonctionnent alors qu'imparfaitement. À long terme, ceci peut mener à la faillite de l'État. Peter Wallensteen envisage la faillite d'un État selon deux définitions. Dans un premier temps, il y a faillite lorsque l'État n'est pas efficace, ce qu'il appelle « under-consolidated state ». Ce type de faillite est celui que l'on retrouve majoritairement en Afrique.

À l'inverse, il peut y avoir faillite lorsque l'État devient trop interventionniste, lorsqu'il constitue une menace pour les habitants qu'il est censé protéger. Ceci se traduit par un pouvoir énorme des bureaucrates, de la police, de l'appareil militaire et du gouvernement. Wallensteen qualifie ce genre d'État d'« over-extended state ». L'expérience de l'ex-URSS est un exemple de ce type de faillite.⁴⁶ Si, par conséquent, on définit la faillite en termes de capacité du gouvernement à remplir les exigences pratiques associées à la fonction gouvernementale, on doit s'attarder sur les termes « exigences pratiques ».

⁴⁶ Les exemples suggèrent que, dans une économie industrialisée ayant des ambitions d'État providence, il y a un besoin tout comme une limite au contrôle des ressources par l'État. Si l'État contrôle plus de la moitié du PNB, des tendances totalitaires pourraient prendre le dessus. WALLENSTEEN, Peter, *op.cit.*, pp. 1-2.

Wallensteen propose de le faire en utilisant des indicateurs. Par exemple, afin de fonctionner, l'État a besoin de revenus. La capacité d'un État à percevoir les taxes est une mesure de son efficacité à accumuler des ressources. Une mesure qui nous indique le montant des taxes recueillies en pourcentage du PNB est donc un indicateur de l'importance de l'État dans l'économie. Il est certain qu'une partie de ces revenus sera consacrée aux biens collectifs, ce qui montre le potentiel d'un État à combler les besoins de sa population. Il est cependant impossible de fixer une limite appropriée en ce qui a trait au degré de taxation d'un État. Des statistiques provenant du Fonds monétaire international montrent que les revenus du gouvernement fédéral en Russie ont chuté de manière considérable au cours des dernières années. Par exemple, de 15,6 % du PIB qu'ils étaient en 1992, ils sont passés à 10,2 % en 1998. Sergei Kiriyenko, ancien premier ministre intérimaire russe, a déclaré : « If the state does not learn to collect taxes, it will cease to exist. »⁴⁷

Ceci dit, l'État russe a échoué dans sa fonction d'aller chercher un certain pourcentage de ses revenus par les taxes puisque celles-ci sont perçues au niveau local. De 1992 à 1998 (et sans doute encore aujourd'hui), la Russie a été un « under-consolidated state ». Si on la compare à l'État soviétique, celui-ci était tout à l'opposé alors que 100 % des ressources et revenus fournis par la société étaient à la disposition de l'État.⁴⁸ Selon les officiels de l'ONU, les revenus de l'État provenant des taxes sont un bon indicateur de la

⁴⁷ SPANGER, Hans-Joachim, « Russia: Failed Transition or Failed State? », texte présenté à la conférence "Failed States and International Security" Purdue University, West Lafayette, avril 1999.

⁴⁸ Il est important de noter qu'en réponse à ce contrôle démesuré qu'exerçait l'Union soviétique, un important marché noir s'est développé. Voir, à cet effet, LOÏMA, Alexandre, « Les embûches de la transition en Russie : corruption et pratiques mafieuses », Le Courrier des Pays de l'Est, no. 381, août 1993, pp. 20-30.

performance d'un État. De plus, la taxation ouvre les portes sur d'autres indicateurs, par exemple la partie utilisée pour financer la police et la défense. Un pourcentage élevé pourrait signifier la présence d'un État interventionniste. L'effondrement peut survenir lorsqu'un État est trop faible, tout comme lorsqu'il est trop fort. Mais pourquoi ces structures sont-elles si défailtantes?

L'héritage du colonialisme

« The African state is still essentially the trading post created by European imperialism ». ⁴⁹ En effet, l'État moderne africain a émergé des cendres du colonialisme, avec des pratiques politiques importées et des frontières qui ont été définies par les puissances coloniales, sans nécessairement tenir compte des réalités (sociales, politiques, ethniques) déjà en place. Pour conquérir l'indépendance, les élites des collectivités dominées ont largement emprunté aux puissances coloniales leurs structures organisationnelles. ⁵⁰ Selon Robert H. Dorff (*Democratization and Failed States: The Challenge of Ungovernability*), c'est dans l'éclatement de l'ordre colonial qui a suivi la deuxième Guerre mondiale que l'on doit chercher l'explication d'une partie des problèmes de structure. Le conflit a libéré une vague de mouvements d'indépendance et la fin de la Guerre froide a permis la continuation du processus. Ces transformations sont évidentes quand on regarde le nombre d'États signataires de la Charte de l'ONU en 1945

⁴⁹ EKWE-EKWE, 1990, p. 155 dans ZARTMAN, William I., *op.cit.*, p. 22.

⁵⁰ BADIE, Bertrand, L'État importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique, Éditions Fayard, 1992, p. 27.

et le nombre de pays membres aujourd'hui.⁵¹

Cependant, peu importe le fait que l'ONU compte aujourd'hui quatre fois plus de membres qu'en 1945, la question consiste à savoir si, au moment de leur admission dans le système international, ces nouveaux « membres » possédaient les qualités nécessaires pour devenir des États. La réponse est négative. Dorff affirme que les politiques internationales qui ont salué l'émergence des nouveaux États il y a 40 ans n'ont pas tenu compte des capacités politiques et économiques de ces nouveaux États. Il en résulte, après 40 ans de post-colonialisme et de Guerre froide, une catégorie de pays ayant des capacités politiques et économiques limitées, ce qui rend leur survie difficile. La fin de la bipolarité n'a pas aidé la cause des États faibles. Privés d'assistance économique qu'ils obtenaient en échange d'un alignement idéologique à l'un ou l'autre des blocs, plusieurs de ces nouveaux États ont été plongés dans une crise qui se préparait depuis des années, mais que peu de leaders avaient anticipée. Aujourd'hui, nombre de ces pays sont aux prises avec de la corruption, des institutions inefficaces, une faible culture politique et sont souvent confrontés à une opposition interne et des fragmentations ethniques et religieuses.⁵²

Mohammed Ayoob affirme que les États du tiers-monde doivent s'édifier beaucoup plus rapidement que les États d'Europe et d'Amérique du Nord. Le processus est compliqué du fait qu'ils ont à bâtir l'État « in a humane, civilized and consensual fashion in an era

⁵¹ DORFF, Robert H., *op.cit.*, p. 10.

⁵² *Ibid.*, p.10.

of mass politics. »⁵³ L'ordre bipolaire a permis aux États colonisés par les puissances impériales d'assurer leur existence durant cette période. Par la suite, les colonies ont survécu au passage de la domination à la liberté car le processus de décolonisation de l'ONU a eu lieu dans un environnement idéologique qui a établi le droit à l'indépendance sans tenir compte de leur situation et de leurs capacités.⁵⁴ Ainsi, bien qu'elles aient des lacunes à plusieurs niveaux (juridique, politique, économique, social), ces colonies ont pu devenir des États, au même titre que ceux qui faisaient déjà partie du système international. De plus, la confrontation entre les deux superpuissances a aidé la cause des États affaiblis puisque, afin de gagner leur loyauté et de maintenir la stabilité, chacun des deux blocs leur a fourni des armes et de l'aide. Les conditions de la Guerre froide ont permis à ces États de continuer d'exister malgré leur manque de légitimité et l'absence de lois et de base étatique. Durant le conflit Est-Ouest, ces États furent maintenus grâce à l'appui économique, politique et militaire de l'une ou l'autre des grandes puissances. La fin du conflit a signifié le retrait de l'aide des grandes puissances et l'arrivée des problèmes.

Il n'est pas surprenant de voir que la fin de la bipolarité a été accueillie avec regret par les leaders africains. Désormais, la pression envers la démocratisation était beaucoup plus forte et les superpuissances qui jadis les avaient protégés s'étaient retirées.⁵⁵ Il n'est pas non plus étonnant de voir que ces anciennes colonies que Robert H. Jackson nomme les

⁵³ AYOUB, Mohammed, « State Making, State Breaking, and State Failure » dans Chester A. Crocker, Fen Osler Hampson, Pamela Aall, Managing Global Chaos. Sources of and Responses to International Conflict, 1996, Washington : United States Institute for Peace (dans HOLM, op.cit., p.2).

⁵⁴ JACKSON, Robert H., Quasi-States : Sovereignty, International Relations and the Third World, Cambridge/ New York : Cambridge University Press, 1990.

⁵⁵ CLAPHAM, Christopher , op.cit. p. 159 (dans HOLM, op.cit., p. 3).

« quasi-states », ⁵⁶ formées selon une notion juridique de la souveraineté ont des difficultés à survivre dans un système multipolaire où la reconnaissance internationale d'un État n'est plus suffisante à sa subsistance. Certains de ces États, comme la Somalie, le Liberia, l'Éthiopie et le Zaïre ont été favorisés par la Guerre froide. Une fois la confrontation Est-Ouest terminée, ils ont commencé à s'affaiblir. ⁵⁷

Les valeurs démocratiques

Le système international est fondé sur des normes et des valeurs qui sont en concordance avec les États dominants du système. La souveraineté est à la base du système international et implique une reconnaissance mutuelle entre les États. Pour être légitime, la souveraineté doit reposer sur des normes démocratiques qui ont été instaurées par les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, soit les pays qui dominent le système. Tous les États membres de la communauté internationale ne satisfont toutefois pas à ce critère. Quelques-uns seulement des « quasi-states » peuvent survivre à une telle pression.

Depuis 1989, plusieurs pays d'Afrique ont dû se démocratiser et se libéraliser. ⁵⁸ Leur émergence en tant qu'États membres du système international s'est produite à un moment où les régimes démocratiques représentaient une préférence au niveau mondial. Toutefois, bien que les démocraties aient été un régime qui offre beaucoup d'avantages, elles doivent constamment jongler pour trouver un équilibre entre la liberté, les droits

⁵⁶ Un ouvrage complet est consacré aux « Quasi-States », il s'agit de Quasi-States : Sovereignty, International Relations, and the Third World, de Robert H. Jackson, Cambridge University Press, 1990.

⁵⁷ HERBST, Jeffery, « Responding to State Failure in Africa », International Security, vol. 21, no. 3, p. 120-144 (dans HOLM, op.cit., p. 2).

⁵⁸ HOLM, Hans-Henrik, op.cit., p. 4.

humains et l'autorité. Lors d'une période de transition comme celle que nous traversons maintenant (post-colonialisme, post-Guerre froide), des institutions démocratiques faibles peuvent facilement être les victimes d'incertitude et de peur, spécialement lorsque des acteurs indigènes sont prêts à exploiter les émotions humaines dans le but de réorienter ou de miner le gouvernement.⁵⁹ Dans plusieurs cas, la crise est venue de l'intérieur lorsque le leadership économique et politique a perdu le contrôle de l'État. Des pays tels la Sierra Leone ont été témoins de ce processus qui s'est avéré très violent.⁶⁰

Selon Robert H. Dorff, le problème des États en faillite n'est pas seulement le fait qu'ils s'effondrent, mais bien qu'ils persistent. Plus l'agonie est longue, plus la stabilité régionale et la paix internationale sont menacées. En d'autres termes, cela signifie que les problèmes auxquels font face les États en faillite ont tendance à franchir les frontières officielles. L'incapacité d'un État à contrôler les activités criminelles, telles que le trafic d'armes et de drogue, le blanchiment d'argent et le terrorisme, peuvent avoir de sérieuses répercussions dans les États voisins où ces activités sont susceptibles de s'étendre.⁶¹ De plus, un État instable signifie souvent une économie défailante, ce qui peut provoquer un mouvement de réfugiés et inciter les pays voisins à tenter des incursions militaires pour prendre le contrôle des ressources naturelles ou humaines.⁶²

⁵⁹ DORFF, Robert H., *op.cit.*, p. 10.

⁶⁰ HOLM, Hans-Henrik, *op.cit.*, p. 4.

⁶¹ DORFF, Robert H., *op.cit.*, p. 10.

⁶² NICHOLSON, Michael, *op.cit.*, p. 11.

La crise de gouvernance

Jusqu'à maintenant, trois hypothèses principales ont été présentées pour expliquer la crise d'un État, soit (1) les problèmes de structure hérités de l'époque coloniale et post-coloniale; (2) des changements systémiques résultant de la fin de la Guerre froide; et (3) la tentative par les nouveaux États d'adopter une forme de gouvernance démocratique. Toutefois, un phénomène encore plus grave se manifeste dans le système étatique actuel, celui de la difficulté à gouverner. Ce phénomène est communément appelé « ungovernability » ou crise de gouvernance. (Voir la définition au premier chapitre.)

Le phénomène de « l'ungovernability » se manifeste de plusieurs façons. Des guerres font rage pour redéfinir les frontières de l'après-guerre froide, certains pays sont victimes de guerres civiles et de clivages ethniques. D'autres, comme la Somalie, sont les proies de la criminalité dans une société caractérisée par le néo-médiévalisme.⁶³ En effet, depuis sa faillite en 1991, la Somalie a été partagée en différentes régions contrôlées par des factions militaires. Des pays comme l'Éthiopie, la Libye, l'Égypte, l'Érythrée apportent leur soutien à certaines de ces factions, faisant ainsi de la Somalie l'arène des rivalités régionales.⁶⁴

⁶³Dans son texte "À l'Ouest, rien de nouveau ? Les théories sur l'avenir de la guerre au seuil du XXI^e siècle", Michel FORTMANN explique que dans une situation de néo-médiévalisme, la gouvernance n'est pas fondée sur l'exercice légitime de l'autorité. L'État qui s'est désintégré a été remplacé par des réseaux locaux qui obéissent aux principes de la loyauté personnelle et à la logique des intérêts privés. (Revue Internationale, vol.XXXI, no. 1, mars 2000)

⁶⁴ MARCHAL, Roland, L'État du monde, annuaire économique, géopolitique mondial 2000, Editions La Découverte/Boréal, 1999, p. 182-183.

Une étude effectuée par le « National Strategy Information Center » a révélé que trois composantes font partie du phénomène de la crise de gouvernance. Premièrement, le crime organisé transnational est en croissance. Les cellules criminelles ont perfectionné leurs méthodes et les moyens de communication permettent de dépasser les frontières nationales. Dans son rapport de 1998, le Service canadien du renseignement de sécurité mentionne que la sphère d'action et la puissance accrue des organisations criminelles transnationales ont perturbé la communauté internationale, au point d'inciter l'ONU à déclarer qu'elles sont sa priorité, et certains membres du G8 à affirmer qu'elles sont l'un des pires fléaux à l'aube du 21^e siècle.⁶⁵ En même temps, les démocraties ne sont pas à l'abri des dangers liés à cette crise de gouvernance. Des événements comme l'attaque au gaz sarin dans le métro de Tokyo, les attentats à la bombe d'Oklahoma City et du World Trade Center, le sabotage informatique sont autant d'exemples qui nous montrent que personne ne peut plus se vanter d'être complètement en sécurité. Deuxièmement, la résurgence et la croissance des conflits ethniques et religieux poussent à une plus grande fragmentation à l'intérieur même des pays. Troisièmement, le développement des marchés économiques et financiers, et l'influence de la technologie n'ont fait qu'éroder l'efficacité des gouvernements en ce qui a trait à l'exécution des tâches essentielles au bon fonctionnement de la société.

En effet, les progrès technologiques et l'avancement des communications ont rendu impossible le contrôle de l'information et des idées. Des groupes nationaux,

⁶⁵Service canadien du renseignement de sécurité, Rapport public de 1998, p. 9.

transnationaux, décentralisés (crime organisé, groupes ethniques et religieux)⁶⁶ concurrencent maintenant les organisations gouvernementales et ce, en bénéficiant d'un pouvoir accru grâce au perfectionnement des armes, et si faciles à se procurer. Finalement, les changements économiques ont joué un rôle important dans la crise de gouvernance. La mondialisation des marchés a ouvert les portes sur le monde et ainsi diminué l'efficacité des politiques économiques nationales. L'écart croissant entre les pays pauvres et les pays riches a engendré des insatisfactions au sein de certains États. Malheureusement, celles-ci ont souvent des conséquences néfastes.

« Frustrated by the inability of governments to help, people may turn away from the sovereign state and embrace smaller, more effective groups. Thus, fragmentation pressures are often related to the decreasing ability of the state to respond to its citizens' needs. »⁶⁷

Cette citation nous amène à parler du déclin de l'entité étatique comme base du système international.

La fin de l'État?

Les États africains s'effondrent, les États occidentaux se remettent en question, les organisations internationales émergent, les multinationales grossissent. Où allons-nous?

Martin Van Creveld affirme que nous faisons face à une période de transition sans savoir

⁶⁶ Comme le fait mention Bertrand BADIE dans son ouvrage L'État importé, essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique, l'individu dispose d'une multitude de modes de positionnement allant de l'association religieuse à l'implication dans les flux économiques. op.cit., p. 241.

⁶⁷ Strategic assessment 1995: U.S. Security Challenges in Transition, Washington : Institute for National Strategic Studies, 1995, p. 8, (dans DORFF, op.cit. p. 6).

exactement où cela nous mènera.⁶⁸ Robert J. Bunker prétend que la guerre du futur ne ressemblera en rien à celle que nous connaissons aujourd'hui. On doit s'attendre à ce que les adversaires profitent considérablement de la diffusion du progrès technique au plan militaire pour parvenir à leurs fins.⁶⁹ Pour sa part, Hans-Henrik Holm soutient que l'ordre mondial a déjà subi des modifications qui ont eu un impact sur la crise des États. À l'inverse, ces crises ont eu un impact sur le système international et l'ordre mondial. Que ce soit au niveau des interventions, de la sécurité régionale et internationale ou de la formation d'organisations régionales, l'effet est bien visible. L'ordre mondial et le problème des États en faillite sont intimement reliés.

Selon Badie et Smouts, l'affaiblissement de l'État est en partie responsable de l'instabilité du système international. C'est donc dire que la crise de gouvernance se répercute bien au-delà des frontières étatiques. En effet, elle semble avoir la capacité de déstabiliser un système impliquant plusieurs acteurs qui ne sont pas nécessairement des États. On assiste de plus en plus à l'émergence de groupes très organisés sur la scène internationale. « Désormais, la souveraineté étatique ne donne plus un droit exclusif ni même prioritaire à s'imposer comme acteur des relations internationales. »⁷⁰ Ceci fait en sorte que, parallèlement à l'affaiblissement du cadre étatique, on assiste à l'émergence de nouveaux acteurs qui contribuent aux flux transnationaux alimentés par les communications, l'économie, la politique, la religion, la culture, etc. Ils deviennent, en

⁶⁸ VAN CREVELD, Martin, *op.cit.*, p. 1.

⁶⁹ BUNKER, Robert J., « Epochal Change: War Over Social and Political Organization », *Parameters*, été 1997, p. 15-25.

⁷⁰ BADIE et SMOUTS, *op.cit.*, p. 76.

fait, des modes de contournement de l'État. Ayant des intérêts autres que l'intérêt national et disposant de ressources propres, ils ont le pouvoir de défier l'État.⁷¹

Plusieurs auteurs sont d'avis que le rôle de l'État subit des modifications importantes qui remettent en question son rôle de fondement reconnu du système international. Cependant, d'autres pensent que reconsidérer la valeur de l'État au sein du système international relève du sensationnalisme et qu'annoncer sa fin est de l'ordre de la fiction.

Martin Van Creveld appartient au premier camp car il soutient que l'État d'aujourd'hui est en décadence puisqu'il a perdu ses fonctions d'origine. Désormais, l'État n'a plus la capacité ni même le droit de combattre les autres États pour défendre ou étendre ses intérêts.⁷² Les systèmes d'aujourd'hui sont surtaxés et la qualité des services offerts est discutable, faisant de l'État-providence une machine lourde et peu efficace. La technologie et la mondialisation ont rendu l'État dépendant du marché international, le limitant dans sa liberté à bâtir ses propres réseaux d'échanges et de communication. Finalement, l'État a perdu en partie le contrôle sur plusieurs aspects des médias, de l'économie, de la technologie et des programmes sociaux et plusieurs pays du tiers-monde éprouvent des difficultés à protéger leur intégrité contre le désordre interne. Ainsi, le crime, la surpopulation, le tribalisme, pour ne nommer que ces facteurs, sont

⁷¹ *Ibid.*, p. 74-79.

⁷² Ceci a été concrétisé par la Charte de l'ONU.

venus à bout de plusieurs pays d'Afrique.⁷³ Il est dérangeant de voir que cette forme d'anarchie semble vouloir s'étendre. Des nouvelles méthodes de guerre, comme par exemple les attaques virtuelles, le cyberspace, le terrorisme, constituent des armes redoutables pour un ennemi qui sait s'en servir.⁷⁴ Ceci pourrait constituer la pire menace pour l'État, qui n'est pas armé pour faire face à ce nouvel ennemi.

Selon Bunker, l'histoire montre que les grandes périodes transitoires (classique-médiévale-moderne) ont été témoin de l'émergence d'une phase de guerre dominée par des entités autres que les gouvernements. Les progrès technologiques sont une des principales sources de ce changement. Certaines sphères tardent à s'adapter aux progrès et ne sont plus en mesure de répondre aux demandes, ce qui les place dans une situation d'infériorité. C'est alors que les élites perdent le contrôle des éléments de force et de coercition, le consensus disparaît au sein de la société et l'inertie apparaît au sein du secteur public.

Sur les champs de bataille, la domination des élites a été perdue non pas parce que le gouvernement ne pouvait pas fonctionner selon les méthodes traditionnelles, mais parce que les belligérants réorganisaient la scène à leur avantage. Ils étaient prêts à violer les

⁷³ L'article de Robert D. KAPLAN « *The Coming Anarchy* » trace un portrait de la situation actuelle sur la planète en rapport avec les désordres internes qu'expérimentent plusieurs pays, principalement ceux de l'Afrique. Il cite, entre autres, l'exemple de la Sierra Leone pour refléter ce qui se passe actuellement en Afrique de l'Ouest et dans la majeure partie des pays en voie de développement. "The withering away of central governments, the rise of tribal and regional domains, the unchecked spread of disease, and the growing pervasiveness of war." (KAPLAN, Robert, « *The Coming Anarchy* », *Atlantic Monthly*, février 1994, p. 46. Suite à cet article, Robert Kaplan a publié un livre: *The Coming Anarchy : Shattering the Dreams of the Post Cold War*, publié en 2000.

⁷⁴ BUNKER, Robert J., *op.cit.* p. 3.

lois de la guerre pour s'emparer du pouvoir. Ces violations étaient condamnées par les autorités encore en place. Selon Bunker,

« History suggests that when internal violence, which can be defined as either criminal activity or « private war », rises to a level which directly threatens the people of the state, the state form will likely dissolve unless the anarchy can be suppressed.”⁷⁵

Le déclin de la capacité de l'État-nation à gouverner dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest constitue un exemple intéressant de cette affirmation. On ne doit pas généraliser ou sauter aux conclusions trop rapidement; toutefois, on doit être conscient que des changements ayant des répercussions importantes s'opèrent actuellement dans le système et soulèvent des questions quant aux États en faillite.

La question de l'intervention

Du point de vue humanitaire, la faillite de certains États peut être bénéfique puisqu'elle peut mener à une amélioration des politiques et conditions sociales.(exemples du Nicaragua, de l'Argentine, de la Grèce en 1974.) Toutefois, le passé a montré que plus souvent qu'autrement, ces faillites ont causé des catastrophes (exemples: Rwanda, Sierra Leone, Somalie). Jusqu'à maintenant, la stratégie mise de l'avant par la communauté internationale envers les faillites a été d'essayer de les éviter.⁷⁶

Au début des années 1990, les interventions se sont multipliées et l'aide apportée aux pays en difficulté (sous forme de dons et de prêts) a atteint des sommets.⁷⁷ L'idéologie

⁷⁵ Ibid., p.37.

⁷⁶ HOLM, Hans-Henrik, *op.cit* (1999) p. 11.

⁷⁷ DAC Review, 1997, p. 58 (dans HOLM, 1999, *op.cit.* p. 4).

interventionniste qui a prévalu après la fin de la Guerre froide a fait en sorte que les États en faillite étaient perçus comme étant la responsabilité de la communauté internationale. Les États en crise ou en faillite menaçaient la sécurité internationale. Il s'en est donc suivi une période d'intervention active. Les États-Unis et la Russie ont fait des pressions afin que l'ONU joue un rôle plus actif dans la prévention des crises. Des plans ont été faits afin de revitaliser la Charte de l'ONU (chapitre 7, comité militaire, forces de l'ONU). Toutes ces démarches ont atteint leur apogée avec le document "Agenda for Peace" publié en 1992. Plus tard, on a cherché des acteurs régionaux qui prendraient la responsabilité d'aider les États en crise. Une des tâches majeures de ces nouvelles organisations était d'assurer la sécurité régionale. Dans certaines régions, ces organisations ont connu un franc succès, par exemple dans le cas de l'accord de paix en Amérique centrale et le rôle joué par l'ASEAN dans le conflit du Cambodge.⁷⁸

En Afrique, des initiatives semblables n'ont pu parvenir à établir une structure d'ordre réelle. Premièrement, les initiatives africaines misant sur le règlement des crises du continent africain se sont avérées inefficaces. Deuxièmement, malgré la bonne volonté des régions possédant des ressources, par exemple l'Europe, il était impossible d'établir une assistance efficace sans l'aide des États-Unis. Troisièmement, les initiatives régionales n'avaient pas la légitimité des opérations de l'ONU. Finalement, malgré le fait que les initiatives régionales aient été l'option privilégiée par les pays de l'OCDE, elles ne furent jamais instaurées de manière sérieuse.⁷⁹

⁷⁸ HOLM, Hans Henrik, *op.cit.*, (1999) p. 5.

⁷⁹ ACHARYA, Amitav, « Beyond Anarchy : Third World Instability and International Order after the Cold War », dans NEUMANN, Stephanie G, (ed.) *International Relations Theory and the Third World*, London : Macmillan, p. 159-213.

Le changement de politique des pays de l'OCDE envers les États en faillite est devenu évident lorsqu'ils se sont montrés moins empressés à fournir de l'aide. Entre 1992 et 1997, les contributions ont diminué de 20 %. Le pays le plus riche, les États-Unis, était le plus petit contributeur en 1997 avec seulement 0,09 % de son PNB. Le résultat de ce laissez-faire est aujourd'hui visible en Afrique. Le conflit angolais a repris, les observateurs de l'ONU sont moins nombreux, la majeure partie de l'Afrique centrale est impliquée dans une guerre où les missions de paix sont devenues une partie du problème.⁸⁰

Que doit-on faire avec les États en crise? Malgré les efforts déployés par les États-Unis, la Communauté européenne et l'ONU, aucune stratégie précise n'est ressortie quant aux méthodes d'intervention.⁸¹ Alors que le but ultime des interventions est de sauver l'État de la faillite, il est nécessaire de se questionner, en premier lieu, sur l'avenir de l'État au sein d'un système en transition. À certains égards, l'entité étatique ne semble plus répondre aux besoins actuels des populations, et l'importance que revêt l'émergence des nouvelles organisations le confirme. Bien que certains auteurs ne pensent pas que l'État s'affaiblit, il est impossible de nier qu'il fait face à des changements importants. À l'heure actuelle, les solutions proposées pour minimiser les répercussions des transformations au sein du système international sont plutôt précaires. On s'entend sur la

⁸⁰ DAC, Development Co-operation, Paris, OCDE, 1998, (pages non-mentionnées, dans HOLM, Hans Henrik, *op.cit.*, (1999) p. 6).

⁸¹ L'ONU a élaboré une stratégie d'intervention en trois étapes qui consiste (1) à récolter et analyser l'information sur la région touchée pour savoir comment le passé explique le futur; (2) ensuite bâtir un plan d'intervention à la lumière des résultats de l'étape I, et finalement, (3) passer à l'action. Bien que ce plan vise un redressement de la situation, il demeure très général et plutôt précaire.

nécessité de trouver des alternatives, mais les démarches en sont encore au stade de l'analyse plutôt que des solutions. Parle-t-on de l'affaiblissement de l'État en général ou de l'affaiblissement (qui mène trop souvent à la faillite) des États africains? La chute de l'ex-URSS, de l'ex-Yougoslavie et de l'ex-Tchécoslovaquie nous montre que les États africains ne sont plus les seules victimes de la crise de l'État. Les raisons de leur chute sont peut-être différentes mais les conséquences n'en sont pas moins néfastes.

Selon Hans-Henrik Holm, les États font face à des crises pouvant mener à la faillite lorsqu'ils ne satisfont pas aux critères déterminés par l'État moderne, c'est-à-dire : le soutien de l'idée de l'État, la légitimité démocratique et le principe de l'État constitutionnel. Ainsi, maintenir ces États sans leur donner la chance d'acquérir une souveraineté positive est aller à l'encontre du système qui prône les états forts. Mais comment faire pour que ces États acquièrent une légitimité positive? Cette question demeure sans réponse mais appelle à trouver des solutions et ce, rapidement, avant que d'autres États ne subissent le même sort que plusieurs pays d'Afrique. À cet effet, Herbst mentionne que : "The African state, it is said, is neither African nor a state."⁸²

Ce chapitre voulait présenter l'une des causes avancées dans l'explication des faillites d'État, soit les problèmes de gouvernance. On a pu constater, tout d'abord que les problèmes de structures auxquels font face les États d'Afrique sont l'héritage de la période coloniale et qu'ils ont aujourd'hui des répercussions sur les pays voisins. Puisque les conséquences des crises d'États sont souvent désastreuses et étendues, il

⁸² HERBST, Jeffery , *op.cit.* (dans HOLM, *op.cit.* (1998) p. 10).

importe de soulever la question de l'intervention afin de minimiser les impacts. Toutefois, après des essais ratés et des dépenses importantes, il est difficile d'établir un consensus en ce qui a trait aux mesures d'intervention. La crise à laquelle font face plusieurs pays d'Afrique (et d'Europe de l'Est) est accompagnée d'une remise en question du rôle de l'État au sein du système international. En effet, l'entité étatique vue comme une création occidentale, semble faire face à des changements importants qui remettent en cause ses capacités à répondre aux besoins de sa population.

TROISIÈME CHAPITRE

Les clivages ethniques et l'ethnocratie

Le chapitre précédent traitait de la crise de gouvernance comme faisant partie des hypothèses avancées pour expliquer le phénomène des États en faillite. Une deuxième hypothèse, intimement reliée à la première, a trait aux clivages ethniques et à l'ethnocratie. Certains auteurs, tels John R. Bowen, Julius O. Ihonvbere, Jimmy D. Kandeh et Abdi Ismail Samatar, (pour ne nommer que ceux-là), affirment que l'ethnicité, est un produit de l'époque moderne qui a servi d'outil à une élite pour préserver ou obtenir le pouvoir. Le résultat a été des clivages importants et une société fractionalisée où la haine et la peur ont réussi à engendrer des actes de violence. Ces auteurs affirment que l'ethnicité qui semble être à la base de plusieurs conflits dans les pays en développement, a servi d'instrument de manipulation par l'État colonial pour diviser la colonie et affaiblir les mouvements nationalistes. Au cours du régime postcolonial, le facteur ethnique a été repris par les gouvernements pour consolider leur contrôle sur la société et faire la promotion de mesures d'exploitation dans les relations de pouvoir, de production et d'échange.⁸³

⁸³ IHONVBERE, Julius, « The irrelevant state, ethnicity, and the quest for nationhood in Africa », *Ethnic and Racial studies*, vol. 17, no.1, janvier 1994, pp. 42-60.

Ce chapitre explore le thème de l'ethnicité⁸⁴ en analysant ses origines, en citant les moyens utilisés par les élites pour manipuler les masses et obtenir le pouvoir, et en énumérant les résultats dévastateurs pour les pays africains. Bien que ce chapitre ne traite pas des mesures d'intervention utilisées dans les conflits ethniques, il est pertinent de mentionner que, suite à une étude sur le sujet, Stuart Kaufman est arrivé à la conclusion que les interventions visant à rétablir la paix dans les conflits ethniques ne font souvent qu'aggraver la situation.⁸⁵

Lorsque nous utilisons les expressions « groupe ethnique », « conflit ethnique », « guerre ethnique » et « ethnocratie », nous nous référerons aux définitions du premier chapitre.

L'ethnicité, un produit de l'époque moderne

Un procédé simpliste et misant sur le sensationnalisme consiste à identifier l'ethnicité comme étant la variable expliquant tous les problèmes en Afrique. Toutefois, l'ethnicité n'est pas un dérivé de l'Afrique ancestrale. Elle serait plutôt un produit de l'époque moderne, encouragé par le colonialisme.⁸⁶

Précisons d'entrée de jeu qu'il n'y a rien de mal au fait d'appartenir à un groupe ethnique. Chaque être humain peut s'identifier à un groupe ethnique donné, celui-ci

⁸⁴ Bien que les groupes ethniques soient présents partout dans le monde, ce chapitre étudiera surtout l'ethnicité africaine, en particulier en rapport avec le phénomène des États en faillite.

⁸⁵ KAUFMAN, Stuart, « Preventing Ethnic Violence, Conditions for the Success of Peacekeeping », p. 194, dans CARMENT, James, Peace in the Midst of Wars Preventing and Managing International Ethnic Conflict, University of South Carolina Press, 1998.

⁸⁶ BOWEN, John R., « The Myth of Global Ethnic Conflict », Journal of Democracy, vol. 7, no.4, octobre 1996, p. 4.

renvoyant à un ensemble de traits religieux, linguistiques, historiques, géographiques, etc. Le problème se situe dans la compréhension souvent erronée de la violence africaine par les Occidentaux. La raison immédiate trop souvent évoquée par l'Occident pour expliquer les conflits africains renvoie au tribalisme, perçu comme un indicateur de sous-développement. Il y a certes des groupes ethniques en Afrique pour qui la cohabitation est difficile, mais il y a aussi des groupes qui s'accrochent très bien les uns des autres.⁸⁷

Avant l'époque moderne, la vie était en grande partie déterminée par le lieu de naissance, les relations de parenté et la fortune des individus plutôt que par leur appartenance ethnique. L'identité tribale ou ethnique était de moindre importance qu'aujourd'hui puisqu'elle pouvait changer avec les déplacements des gens en quête de nouvelles terres. Comme le mentionne John R. Bowen: « conflicts were more often within tribal categories than between them, as people fought over sources of water, farmland, or grazing rights. »⁸⁸ Avec le colonialisme, l'aspect ethnique a pris une nouvelle forme. Il est devenu une variable de manipulation importante dans le contrôle des colonies.

Les puissances impériales, puis les États indépendants qui leur ont succédé, sont ceux qui ont obligé chaque individu à appartenir à une ethnie particulière, celle-ci déterminant le rang de cet individu dans la colonie et dans le système postcolonial. Les puissances coloniales (belge, allemande, française, anglaise, hollandaise) ont rapidement compris

⁸⁷ Le cas du Botswana illustre l'entente et le respect entre les différentes ethnies, voir Abdi Ismail SAMATAR, « Leadership and ethnicity in the making of African state models : Botswana versus Somalia », *Third World Quarterly*, vol. 18, no. 4, 1997, p. 687-707.

⁸⁸ BOWEN, John R., *op.cit.*, p. 6.

que le nombre restreint de leurs ressortissants au sein des colonies nécessitait des alliances avec certains groupes de la région afin d'assurer la gouverne et l'exploitation. C'est ainsi que certains groupes ont été favorisés aux dépens d'autres et les clivages ethniques se sont accentués.⁸⁹ Cette discrimination négative a créé du ressentiment, de la jalousie et de la haine de la part des groupes demeurés en marge du pouvoir politique et économique.

Par exemple, au Rwanda et au Burundi, le peuple tutsi était le favori des puissances coloniales. Les Tutsis ont donc bénéficié de privilèges tels l'accès à l'éducation et à des emplois alors que les Hutus n'ont eu droit à rien. Des cartes d'identification et une grandeur minimale -les Tutsis étant généralement plus grands que les Hutus- faisaient partie des exigences pour entrer au collège, afin d'en empêcher l'accès aux Hutus. Cependant, parce que la grandeur physique d'un peuple comporte des exceptions et que plusieurs Tutsis et Hutus se sont mariés entre eux, il devint de plus en plus difficile de les distinguer. Les différences étaient d'autant plus mineures qu'ils parlaient la même langue et pratiquaient la même religion. L'économie devint le critère de discrimination; les Tutsis, qui étaient pauvres, étaient considérés comme des Hutus et les Hutus qui étaient riches se transformèrent en Tutsis. Cette discrimination coloniale contre les Hutus favorisa l'émergence d'une identité forte, ce qui n'avait jamais existé auparavant. Vers la fin des années 1950, les Hutus ont commencé à se rebeller contre la minorité tutsi et ont créé un État indépendant hutu au Rwanda. Celui-ci, tout comme l'avait fait le

⁸⁹ À cet effet, Donald L. Horowitz dira que : «The dichotomy between backward and advanced groups arose during the colonial period out of the differential distribution of and response to opportunities among ethnic groups. » HOROWITZ, Donald L., Ethnic Groups in Conflict, University of California Press, 1985, p. 151.

favoritisme tutsi au Burundi, a engendré du ressentiment de la part des Tutsis du Rwanda.⁹⁰

Il est important de garder à l'esprit que l'ethnicité politisée a été développée durant la période coloniale. L'importance accordée à l'ethnie par les puissances coloniales a permis d'affaiblir le nationalisme anticolonial et de compromettre la lutte pour la liberté politique puisqu'il n'y avait pas de cohésion à l'intérieur du pays. Le cas palestinien relève aussi d'une dynamique où la discrimination encourage l'émergence d'une identité forte et revendicatrice.⁹¹

L'ethnocratie et la politique africaine postcoloniale

Comme nous l'avons dit au chapitre I, l'ethnocratie implique la dominance d'un groupe ethnique particulier sur un État. Le groupe ethnique dominant se trouve favorisé aux dépens des autres groupes ethniques présents dans ce même pays. L'ethnie devient alors un instrument de manipulation pour les élites dirigeantes et selon la façon dont elle est manipulée, elle peut mener l'État à la faillite.

L'ethnocratie africaine a pris racine dans la période coloniale, au même titre que l'ethnicité. En effet, les empires qui ont dominé l'Afrique pendant plusieurs années peuvent être associés au phénomène de l'ethnocratie. Ils ont impliqué la domination de groupes ethniques sur d'autres, faisant de l'assimilation le seul moyen pour les groupes

⁹⁰ BOWEN, John R., *op.cit.* p. 6-7.

⁹¹ Voir Rashid KHALID, *Palestinian Identity : The construction of modern national consciousness*, New York, Columbia University Press, 1997.

dominés de « s'élever » à un niveau supérieur. C'est en « divisant pour mieux régner » que les empires ont pu garder le contrôle sur les colonies aussi longtemps.

Au cours de la période postcoloniale, ce phénomène s'est poursuivi. Bertrand Badie mentionne qu'une fois arrivés au pouvoir, les partis concernés ont tenté de pérenniser une identité qui était essentiellement liée à la lutte contre l'étranger, en l'occurrence les puissances impériales.⁹² Ainsi, des acteurs politiques des nouveaux pays indépendants ont commencé à mobiliser l'appui régional ethnique à des fins personnelles. Par exemple, un leader d'une ethnie donnée valorisait son ethnicité afin de mobiliser son groupe ethnique d'appartenance. Les élites locales ont donc trouvé, dans l'ethnicité et l'ethnocratie « héritées du colonialisme », des forces attrayantes pouvant les aider dans leur compétition pour des positions de prestige au gouvernement et dans les entreprises transnationales. De plus, en attirant l'attention sur les différences ethniques, les leaders politiques évitaient d'avoir à s'occuper de problèmes plus importants, tels l'économie, comme l'indique Julius O. Ihonvbere :

« By diverting attention away from imperialist exploitation and the resultant distortion of African economic and social structures, ethnicity performs the function of mystification and obscurantism. Consequently, it helps to perpetuate imperialism, and militate against the imperative of revolutionary struggle by hampering the development of a high level of political consciousness by its victims. »⁹³

⁹²BADIE, Bertrand, *op.cit.*, p. 182.

⁹³ NNOLI, Okwudiba, *Ethnic Politics in Nigeria*, Enugu, Nigeria : Fourth Dimension, 1978, p. 13 (dans Julius O. IHONVBERE, *op.cit.*, p.54).

Il existe une certaine dialectique entre l'ethnicité et la classe sociale qui est utile pour comprendre la politique africaine de la période postcoloniale. Paradoxalement, ce sont généralement les personnes qui n'ont plus d'appartenance tribale et qui sont nanties et éduquées – comme les membres de la classe dirigeante⁹⁴ – qui ont recours à l'ethnicité comme instrument politique. « The dominant élites exploit the ethnic factor to carve out and retain spheres of interest while advancing their personal, class and occasionally community interests. In this case, ethnicity becomes a mask for class privileges. »⁹⁵ Ekekwe mentionne que la politique ethnique est directement liée à la lutte pour le contrôle de l'appareil étatique au sein de la classe bourgeoise.⁹⁶ Ceux qui réussiront à prendre le contrôle de l'État pourront s'enrichir aux dépens de la société. La lutte se joue entre les élites de chaque ethnie qui se servent de l'ethnicité pour obtenir plus de pouvoir. Selon Nzongola-Ntalaja, « the dogma of the preservation of colonially inherited boundaries became a license that governments used to oppress minorities and hide their incompetencies and indifferences to the suffering of the peoples. »⁹⁷ L'intérêt est également économique puisque le groupe qui possède le pouvoir politique officiel est aussi celui qui détermine la distribution des ressources naturelles. Afin de se protéger et se maintenir au pouvoir, les élites du groupe dominant feront souvent un usage abusif de la police, des services secrets, des corps militaires étrangers et des forces armées. Au lieu

⁹⁴ À ce sujet, HOROWITZ dira que « The very elites who were thought to be leading their peoples away from ethnic affiliations were commonly found to be in the forefront of ethnic conflict. Militantly ethnic political parties sometimes had their deepest roots among educated elites... ». HOROWITZ, Donald L., *op.cit.*, p. 97.

⁹⁵ NNOLI, Okwudiba, *op.cit.*, p. 10.

⁹⁶ EKEKWE, Eme, *Class and State in Nigeria. Lagos, Nigeria and London, Longman*, 1986, (dans Julius O. IHONVBERE, *op.cit.* p. 53).

⁹⁷ NZONGOLA-NTALAJA, 1987, *Revolution and Counter-Revolution in Africa : essays in contemporary politics*, London : London; [Atlantic Highlands] N.J. : Institute for African Alternatives; Zed Books, 1987, (dans ZARTMAN *op.cit.* p. 222).

de maintenir l'ordre, ces démarches ne feront qu'augmenter les contradictions dans la population en plus de faire perdre la légitimité aux institutions étatiques existantes.⁹⁸

Mais pourquoi les groupes ethniques en viennent-ils à utiliser la violence entre eux? Selon John R. Bowen, « It is fear and hate generated from the top, and not ethnic differences, that finally push people to commit acts of violence ».⁹⁹ Les gens peuvent, pour différentes raisons, en venir à craindre ou à détester un autre groupe lorsque, par exemple, les changements économiques ou sociaux semblent favoriser un groupe plutôt qu'un autre. Toutefois, ceci n'est généralement pas suffisant pour prendre les armes. Ce sont les élites corrompues qui vont braquer les ethnies les unes contre les autres. Ce processus au cours duquel le peuple sera manipulé psychologiquement et parfois menacé de mort¹⁰⁰ peut être long. Dans le cas du Rwanda, même la radio s'est mise de la partie pour endoctriner le peuple en émettant des messages qualifiant les membres du Front patriotique rwandais de « tueurs assoiffés de sang ». L'armée, la police et les maires des villes et villages organisaient des escouades afin d'aller massacrer les Tutsis. Les Hutus qui refusaient d'y participer étaient tués.¹⁰¹ Dans de telles circonstances, le peuple n'a souvent pas d'autre option que de croire ce que les élites veulent bien leur faire croire. L'ethnie à laquelle les gens s'identifient devient un instrument de manipulation pouvant mener l'État à la faillite, plutôt qu'une cause intrinsèque de celle-ci.

⁹⁸ IHONVBÈRE, Julius O., *op.cit.* p. 44.

⁹⁹ BOWEN, John R., *op.cit.* p. 8.

¹⁰⁰ Dans le cas du Rwanda, les Hutus et les Tutsis se faisaient dire, chacun de leur côté, que s'ils ne tuaient pas l'ennemi (en l'occurrence l'autre ethnie), c'est l'ennemi qui les tuerait.

¹⁰¹ BOWEN, John R., *op.cit.* p. 8.

Les organisations palliatives

Le contact des sociétés pré-capitalistes africaines avec les forces et les agents des pays coloniaux a assuré la diffusion du modèle étatique européen en Afrique. De plus, il a permis à une élite corrompue, improductive et dépendante de s'installer afin de servir les sociétés coloniales et néocoloniales. L'État africain et ses institutions ont constamment été manipulés à des fins autres que le bien-être de la population. Bien entendu, ceci a créé l'impression que l'État était au service d'une classe particulière, qu'il était dirigé par cette classe particulière et que ses ressources, plus spécifiquement l'appareil idéologique et les moyens de coercition, étaient au service de cette classe avec, à l'occasion, quelques concessions pour les pauvres.¹⁰²

Étant donné cette corruption, plusieurs États africains ne pouvaient plus accomplir les tâches généralement dévolues à un État. Les ajustements structurels de l'après-colonialisme n'ont pas réussi à renforcer l'État ni à faire la promotion de la productivité. Le gaspillage et la corruption n'ont pu être enrayés. De plus, ces ajustements n'ont pas réussi à redéfinir le rôle des régions dans le monde du travail. En conséquence, la population s'est graduellement tournée vers des regroupements et des associations qui pouvaient leur venir en aide là où l'État semblait absent.¹⁰³ À cet effet, Badie dira que « la désaffectation dont souffre l'État en Afrique [] est compensée par un retour vers le particularisme qui réactive l'ordre politique microcommunautaire ».¹⁰⁴ Dans la plupart

¹⁰² IHONVBERE, Julius O., *op.cit.*, p. 45.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 51.

¹⁰⁴ BADIE, Bertrand, *op.cit.*, p. 244.

des cas, les organisations palliatives qui visent à combler les manques de l'État revêtent un caractère ethnique ou religieux. La situation devient alors paradoxale puisque l'instrument de manipulation qui était utilisé à des fins de fragmentation du peuple devient en quelque sorte la variable qui permet à ce peuple de survivre. L'exemple du Nigéria illustre bien cette situation.

« Voluntary associations, mainly ethnic associations, religious groups, cooperatives, free masonry have mushroomed in Nigeria filling the gap left by the state's indifference to social welfare. »¹⁰⁵

Ces groupes n'ont pas recours à la coercition et fournissent un appui à la population qui, bien souvent, ne sait plus vers qui se retourner. Ils viennent en aide aux personnes sans emploi ou atteintes de maladie, ils prennent soin des familles en cas d'accident, ils fournissent des bourses d'études, servent de centrales d'information, donnent aux réfugiés de l'espoir en temps de crise. Ils remplissent aussi des fonctions politiques puisqu'ils peuvent se mobiliser rapidement pour donner de l'aide à des candidats et ce, à moindres frais.

On doit se rappeler que l'émergence de ces organisations s'est faite de façon progressive, tout comme la division du peuple selon des caractéristiques ethniques. Néanmoins, on constate aujourd'hui que la présence de ces groupes « locaux » revêt une utilité et une importance croissante puisque la population n'a plus accès aux services publics et que l'allocation des ressources est déterminée par la corruption. Il ne faut surtout pas croire que le peuple ignore les manigances de ses élites et les pratiques peu transparentes de leur

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 56.

gouvernement. Toutefois, lorsque des pressions sont faites pour revendiquer des changements, l'État utilise la force et la coercition pour les étouffer.

« As soon as political independence was won, the nationalist movement had to be deradicalized quickly and politics democratized by a bourgeoisie which was intent on a bourgeois revolution all along but had given the impression of wanting to effect radical transformation. Disappointed popular aspirations could not be bought off for lack of resources; they had to be contained by repression. »¹⁰⁶

On s'aperçoit que derrière les clivages ethniques se cache la soif du pouvoir, de la domination et de l'enrichissement personnel que le colonialisme a rendu possible en instaurant la fragmentation et en permettant à des élites sans scrupule de la perpétuer.

La crise socio-économique et l'ethnicité

Il ne fait aucun doute que la quête pour le développement, l'indépendance, l'unité, la stabilité, la paix et le progrès en Afrique a été constamment affaiblie par les dimensions de la crise économique et la force de l'ethnicité.¹⁰⁷ Ainsi, malgré les ajustements postcoloniaux de la classe dirigeante ainsi que les nombreux programmes mis sur pied au niveau régional, national et continental, la situation en Afrique continue de menacer le reste de la communauté internationale.¹⁰⁸ Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, les crises d'État entraînent des problèmes qui ne se limitent pas aux

¹⁰⁶ AKE, Claude, *Theoretical Notes on the National Question in Nigeria*, Port Harcourt, Nigeria, Department of Political Science, University of Port Harcourt, (dans Julius O. IHONVBÈRE, *op.cit.* p. 55).

¹⁰⁷ SHAW, 1988, CHERU, 1989, PARFIT and RILEY 1989, WORLD BANK 1989, IHONVBÈRE 1991 and 1992, CLOUGH 1992, (dans Julius O. IHONVBÈRE, *op.cit.* p. 50).

¹⁰⁸ HARSH, Ernest « Somalia, Restoring Hope », *Africa Recovery*, no. 7, 1993, pp. 1-20, (dans Julius O. Ihonvbere, *op.cit.* p. 50).

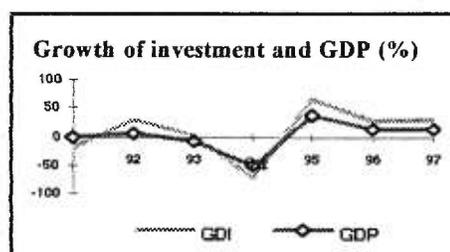
frontières de l'État touché. Ainsi, les problèmes de nature économique, sociale et politique ont tendance à s'étendre.

Afin d'illustrer le lien qui existe entre la crise que subit un État et l'impact sur son économie (et par conséquent, sur les économies des États voisins), regardons le cas du Rwanda. Il est évident que la crise à laquelle ce pays a fait face en 1994¹⁰⁹ a affecté toutes les facettes de son économie. Que ce soit dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, des produits manufacturiers ou des services, on note une forte baisse de la production, de la consommation et des investissements. Le tableau (I) ci-dessous illustre clairement la chute des investissements et du PIB, ainsi que des importations et exportations pour l'année 1994. Si on examine les chiffres sur une période de dix ans, on s'aperçoit qu'au cours de la décennie de la crise (1987-1997), la « croissance » annuelle moyenne est négative. Ainsi, on obtiendra des données telles -5,4 % pour la croissance de l'agriculture, -4,3 % pour la croissance industrielle, et ainsi de suite.

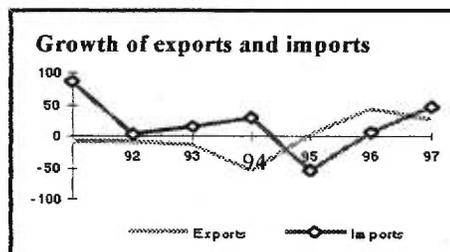
¹⁰⁹ L'année 1994 a été le point culminant de la crise au Rwanda, mais on doit noter que les conséquences des tensions au Rwanda se sont fait sentir bien avant et bien après l'année 1994.

I : LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE DU RWANDA

	1976	1986	1996	1997
<i>(% of GDP)</i>				
Agriculture	54,1	41,8	38,2	37,5
Industry	20,8	25,7	23,8	26,0
Manufacturing	13,5	17,7	16,7	19,0
Services	25,1	32,5	38,0	36,5
Private consumption	74,3	79,7	99,8	98,6
General government Consumption	16,7	11,9	10,0	8,9
Imports of goods and services	19,4	20,2	26,0	24,2



	1976- 86	1987- 97	1996	1997
<i>(average annual growth)</i>				
Agriculture	3,1	-5,4	12,0	7,8
Industry	7,2	-4,3	15,9	16,4
Manufacturing	6,8	-1,3	15,1	16,6
Services	10,2	-3,8	9,3	9,8
Private consumption	5,4	-0,7	6,1	20,2
General government Consumption	3,3	-4,6	24,7	-2,6
Gross domestic investment	11,7	-10,3	26,1	28,3
Imports of goods and services	10,6	4,7	5,1	45,3
Gross national product	5,1	-4,5	10,7	10,8



1999 World Development Indicators CD-ROM,
World Bank

Ces données montrent l'ampleur des conséquences qu'une crise d'État peut avoir sur l'économie d'un pays. Le cas du Rwanda n'est pas unique. On n'a qu'à penser à la Sierra Leone, à la Somalie, au Libéria. [Un tableau semblable à celui présenté ci-dessus est présenté en annexe pour la Sierra Leone.]

En plus d'affronter des crises politiques, plusieurs pays d'Afrique sont sévèrement touchés par la crise économique qui fait rage un peu partout dans le monde et qui entraîne une multitude de conséquences (inflation, chômage, faillite, faible taux d'investissement, etc.). Richard Higgot affirme que ces effets ont été ressentis plus fortement en Afrique que dans les autres régions du globe.¹¹⁰ Ceci s'explique en partie par le fait que l'Afrique est le continent le moins développé, le moins industrialisé, le plus vulnérable et le plus exposé à la crise. Sa contribution au PIB global et à la production industrielle est demeurée infime. Les indicateurs de développement humain pour ce continent arrivent loin derrière les standards des autres régions. De plus, il contient les trois quarts des pays les moins développés au monde et la moitié des réfugiés, sans parler de sa dette (plus de 300 milliards de dollars en 1992).¹¹¹ Des problèmes, tels la famine, la maladie, un faible niveau de croissance et des guerres civiles, continuent d'affaiblir l'Afrique. Pour y remédier, les États africains ont opté pour des interventions de la part de la Banque mondiale et du FMI. Toutefois, cette approche a été accompagnée par des tensions politiques qui ont accentué la répression, les violations des droits humains et la désintégration de l'État. Comme mentionné dans un article d'Africa Recovery, ce genre de mesures n'est pas toujours efficace dans les pays pauvres.

¹¹⁰ HIGGOT, Richard «Africa and the new international division of labour » dans John Ravenhill, Africa in economic crisis, New York: Columbia University Press, p. 286-306 (dans Julius O. IHONVERE, op.cit. p. 50).

¹¹¹ MARTIN, Matthew, The Crumbling Façade of Africa's Debt Negotiations-No Winners, New York : St-Martin Press, 1991, (dans Julius O. IHONVERE, op.cit. p. 51).

« Such measures do not necessarily work in low-income countries where unemployment and malnutrition are already high and which do not have a resilient industrial base...adjustment programs have reduced balance of payments deficits but not led to economic revitalization. »¹¹²

Le très haut niveau de souffrance humaine qui a accompagné la crise économique africaine a eu des répercussions importantes. La fragilité de l'État et son incapacité à répondre aux besoins de sa population ont encouragé la dépendance envers les associations ethniques et affaibli la cohésion du pays.

L'ethnicité, une variable importante

Cette discussion nous amène à reconsidérer l'ethnicité en tant que cause initiale de la crise des États. Il semble bien que l'ethnicité, l'aspect tribal, les clivages ethniques et les guerres de clans aient un rôle à jouer dans le processus qui amène un État à la faillite. Toutefois, l'ethnicité ne serait pas la cause directe et première des crises, mais une variable facilement manipulable par les autorités en place (autant les puissances impériales au temps de la colonisation que les élites africaines aujourd'hui), ce qui aurait comme conséquence d'affaiblir le pays. Les conflits n'auraient donc pas leur origine dans la situation elle-même, mais bien dans ce que l'on a fait de l'ethnicité, soit un outil de division et de tension entre les différents groupes ethniques. Daniel Bensaïd souligne ainsi qu'outre les clivages ethniques, l'ex-Yougoslavie faisait face à d'importantes crises

¹¹² AFRICA RECOVERY, « The social costs of adjustment » no.3, 1987, pp. 5-7, nom de l'auteur non-mentionné (dans Julius O. IHONVBERE, *op.cit.* p 51).

socio-économiques (chômage, hausse du coût de la vie) trop souvent oubliées par les analystes.¹¹³

Même si elle n'est pas la cause initiale de la faillite, l'ethnicité occupe une part importante dans le processus de crise d'un État. On peut supposer que s'il n'y avait pas eu de problème ethnique en Afrique, il aurait peut-être été plus difficile de diviser la population, et les crises que l'on connaît aujourd'hui auraient peut-être été évitées.¹¹⁴

Certains contrediront cette affirmation en disant que la Somalie est entrée en crise alors qu'elle possédait une culture homogène, remettant ainsi en cause le caractère ethnique comme variable ayant une influence dans les crises d'État. Il faut faire preuve de prudence avec ce genre d'argument car l'homogénéité du peuple somalien est illusoire. Il existe bel et bien une culture unique, mais celle-ci donne sa légitimité à un système de clans bien établi qui lui est hétérogène. Les divisions sont donc sub-ethniques et donnent lieu à des discordes entre les différents clans.¹¹⁵ Ainsi, dans le cas somalien, l'ethnicité a été remplacée par le clanisme qui a joué sensiblement le même rôle. Comme le mentionne William Zartman dans son ouvrage Collapsed States : The Disintegration and Legitimation of Legitimate Authority, : « clanism is the Somali version of the generic problem of ethnicity or tribalism : it represents primordial cleavages and cultural fragmentation within Somali society ». ¹¹⁶ Siyad Barre, au pouvoir en Somalie de 1969 à

¹¹³ Voir Daniel BENSÂÏD, Contes et légendes de la guerre éthique, Paris, Textuel, 1999, p. 32-33.

¹¹⁴ Ceci n'implique pas l'absence totale de crise en Afrique puisque l'ethnicité n'est pas la seule variable à avoir une incidence dans le processus de crise d'un État.

¹¹⁵ MAZRUI, Ali A., « The Blood Experience, The Failed State and Political Collapse in Africa », World Policy Journal, vol. 12, no. 1, 1995, p. 30.

¹¹⁶ ZARTMAN, William I., op.cit. p. 70.

1990, a joué la carte de la division en montant les clans les uns contre les autres. C'est là un exemple de tyrannie où un seul groupe ethnique est manipulé de façon à créer des clivages importants et des tensions qui mèneront à la guerre. L'inverse existe aussi. Plusieurs groupes ethniques sont manipulés et poussés à la violence. Le Rwanda et la Sierra Leone en sont des exemples.

Ce chapitre cherchait à présenter une deuxième cause pouvant expliquer les faillites d'État en Afrique. Tout comme les problèmes de structure, il semble que l'ethnicité soit devenue une problématique à partir de la période coloniale. Elle a en effet servi d'instrument de manipulation aux puissances impériales qui l'ont utilisée pour imposer leur pouvoir, stratégie reprise ensuite par les élites africaines à des fins similaires. Les conséquences ont été néfastes, et continuent de l'être, pour le peuple africain. Les clivages créés par la manipulation de l'ethnicité constituent un obstacle au développement économique, à la cohésion du peuple à l'intérieur du pays et au bon fonctionnement des États. Ainsi, sans nécessairement être l'élément déclencheur d'une crise, l'ethnicité est une variable intervenante dans l'étude des conflits puisqu'elle constitue un facteur de manipulation qui a le pouvoir de fragmenter la population.

QUATRIÈME CHAPITRE

Présentation de trois modèles prévisionnels

Dans les deux chapitres précédents, nous avons présenté les différentes causes qui pourraient expliquer le phénomène des États en faillite. Le présent chapitre sera consacré à la présentation de trois modèles prévisionnels. Il ne s'agit plus uniquement d'exposer les causes de la crise ou de la faillite, mais bien d'essayer de trouver des moyens de la prévenir. Chacun des trois modèles propose une hypothèse expliquant l'apparition de la crise. D'un point de vue académique, il en ressort que les auteurs de ces modèles ont analysé le phénomène en tenant principalement compte des facteurs internes, tels que les clivages ethniques et les guerres intra-étatiques. Les trois modèles qui seront présentés dans ce chapitre sont relativement récents et influencent présentement plusieurs chercheurs. Ces trois modèles sont : (1) le modèle prédictif de Pauline Baker et John Ausink, (2) le modèle de signalement anticipé de « The State Failure Project » et (3) le modèle de conflit ethnique de Ted Robert Gurr et de Barbara Harff.

Modèle prédictif : « State Collapse and Ethnic Violence : Towards a predictive model » (Pauline Baker et John A. Ausink)¹¹⁷

« The hard reality... is that failed states are becoming more common, and the US public often insists on intervention in the face of massive humanitarian disasters. »¹¹⁸ Le premier modèle, dit « prédictif », a été conçu dans le but de fournir une grille d'évaluation afin de prévenir les crises qui sont susceptibles de dégénérer en guerres ethniques ou en catastrophes humanitaires. Ce modèle pourrait donc permettre aux autorités de la communauté internationale de prendre des mesures préventives, minimisant ainsi les risques de recours à l'intervention militaire. Si toutefois cette intervention militaire (de la part de l'ONU, par exemple) devenait nécessaire, le modèle permettrait d'assurer une meilleure préparation.

Le modèle prédictif met l'accent sur la relation entre l'État et la société. Lorsqu'un État est en crise, c'est-à-dire lorsqu'il perd le contrôle, la légitimité et la cohésion, la société se fragmente. L'argument mis de l'avant par les concepteurs de ce modèle est que ce ne sont pas les conflits ethniques qui conduisent l'État à la faillite, mais plutôt la détérioration de la gouvernance, normalement assurée par le gouvernement en place. Selon eux, le nationalisme ethnique est une pathologie de l'État. Ce type de nationalisme

¹¹⁷ Dr. Pauline H. Baker est présidente de l'organisme sans but lucratif « The Fund For Peace » basée à Washington, DC. Elle enseigne à l'Université de Georgetown. Le Colonel John A. Ausink, USAF, est membre de la Défense Nationale. Les deux sont associés avec l'Institut pour l'étude de la diplomatie à l'école du service extérieur de Georgetown.

¹¹⁸ Strategic Assessment 1995, op.cit. p. 4.

se développe à partir de la détérioration du gouvernement, les loyautés sociétales se déplaçant de l'État vers des communautés traditionnelles qui sont plus près du peuple et qui offrent à la fois confort psychologique et protection physique. Plus l'État se désintègre, plus le potentiel de propagation du conflit ethnique augmente.¹¹⁹ Ce processus, à moins qu'il ne s'inverse, peut mener à la violence, au nettoyage ethnique ou même au génocide.

Selon le modèle prédictif, il est donc important d'analyser non seulement le découpage ethnique d'un pays, mais aussi, et surtout, les structures institutionnelles, militaires, économiques, politiques, historiques et culturelles du pays en question.

Le modèle de Baker et Ausink propose dix indicateurs permettant d'évaluer, pour un État donné, la possibilité qu'il soit frappé par une crise. Plus le nombre de symptômes est élevé dans un pays donné, plus ce pays sera caractérisé comme étant « à risque ». De plus, le modèle propose une grille d'analyse qui permet de comparer différents conflits, à différentes étapes de leur évolution et de leur niveau de violence et/ou de résolution. Cette grille d'analyse permet également d'étudier n'importe quel conflit sur une longue période de temps, de façon à permettre une évaluation qui couvre tout le processus, des origines du conflit à la résolution de celui-ci. Finalement, le modèle fournit une vue d'ensemble du rôle potentiel de la communauté internationale à certaines étapes du conflit,

¹¹⁹ BAKER et AUSINK, *op.cit.* p. 3.

tout en insistant sur l'importance d'une action préventive prenant place avant que la crise n'atteigne des proportions catastrophiques.¹²⁰

Les indicateurs de la crise

Avant de présenter les indicateurs d'un État en crise, Baker et Ausink prennent bien soin de mentionner que ce sont les indicateurs qui, au sein du modèle, sont les plus vulnérables au changement. « Perhaps no part of a predictive model is more vulnerable to challenge than the indicators it relies upon for forecasting ». ¹²¹ L'effort déployé pour trouver de nouveaux indicateurs, plus fiables et plus précis, est donc constant. Par exemple, le ministère de la Défense (États-Unis) a créé une liste d'indicateurs pour identifier les menaces de conflits à basse intensité. Cette liste ne comporte pas moins de 547 indicateurs. La CIA a, elle aussi, déployé des efforts pour évaluer les risques de tragédie humanitaire causée par l'homme ou par des catastrophes naturelles.¹²² Malgré tout, ni le ministère de la Défense ni la CIA ne sont parvenus à produire des instruments d'analyse pouvant être utilisés à long terme. Baker et Ausink sont d'avis qu'il faudra réaliser d'autres recherches afin de pouvoir expliquer plus à fond les liens entre les indicateurs, le comportement de l'État et les relations entre les différents groupes ethniques, afin également de distinguer les indicateurs à long terme et ceux à court terme, et pour établir une classification des États qui sont en crise.

¹²⁰ Une version révisée du modèle de Baker et Ausink, comprenant deux indicateurs supplémentaires est disponible sur demande et moyennant certains coûts, on doit s'adresser directement au « Fund for Peace ».

¹²¹ BAKER et AUSINK, *op.cit.* p. 5.

¹²² Voir à cet effet Global Humanitarian Emergencies, rapport publié en 1995 par la Mission américaine à l'ONU, section ECOSOC.

Le premier indicateur proposé dans le modèle prédictif de Baker et Ausink a trait aux pressions démographiques. Il est question de la densité de la population et de la quantité de nourriture disponible . Ainsi, le lieu d'habitation des groupes ethniques et leur relation entre la terre d'appartenance et les autres activités humaines comptent pour beaucoup. Vient ensuite l'appartenance au territoire et la relation entre le groupe ethnique et son organisation physique (environnement). Ces éléments ont un impact important sur la perception, la compétition et les conflits entre les différents groupes ethniques.

Un deuxième indicateur renvoie aux mouvements massifs de réfugiés qui peuvent accentuer les pressions démographiques et qui, à long terme, peuvent provoquer une crise régionale. Par exemple, un flot de réfugiés augmente la densité de la population et provoque des dommages environnementaux, des maladies, une compétition pour les terres, un manque de nourriture et d'eau potable et, ultimement, des conflits et de la violence aux abords des frontières.

Un troisième indicateur d'un État en crise a trait au développement économique inégal entre les différentes ethnies, qui contribue au nationalisme ethnique, à la source de plusieurs conflits.¹²³

Un quatrième indicateur concerne l'héritage, pour un groupe ethnique donné, d'un sentiment de vengeance ou de paranoïa, sentiment qui peut parfois être transmis de

¹²³ Voir, entre autres, le cas du Nigéria (Ibos et Biafrans) .

générations en générations.¹²⁴

La criminalité et la perte de légitimité de l'État constituent le cinquième indicateur de crise dont l'importance s'accroît de plus en plus, tout spécialement dans les régions en transition. Cet indicateur prend en considération l'augmentation du crime et des scandales lors de la transition d'un régime autoritaire vers la démocratie, ainsi que la corruption des élites dirigeantes.¹²⁵

La détérioration économique est le sixième indicateur et concerne l'instabilité politique. La plupart des pays en crise ou en danger de faillite voient prospérer des économies parallèles à l'intérieur de leurs frontières, des transactions illicites, des dépenses qui n'apparaissent nulle part dans les livres. La survie d'un État faible dépend souvent de la capacité des élites dirigeantes à contrôler l'économie et à améliorer le niveau de vie des citoyens.

Un septième indicateur concerne le déplacement massif de la population. Ici, on ne fait pas seulement référence aux mouvements de réfugiés, qui constituent l'indice le plus révélateur d'un conflit interne, mais aussi à l'exode des savants, des professionnels, des

¹²⁴ Par exemple, la tentative des Serbes d'arrêter le courant islamique en Europe remonte à leur défaite contre les Turcs, au Kosovo, il y a 600 ans. (GOLDSTONE, Judge, « Atrocities Leave Thirst for Vengeance in Balkans », *The Washington Post*, 18 décembre 1998, p. A17.)

¹²⁵ Lorsque le peuple russe a réalisé que les officiers du gouvernement et les criminels étaient les bénéficiaires de la privatisation, il a retiré son appui au gouvernement et a voté pour les partis nationalistes et communistes aux élections de 1995.

investisseurs et des artisans. Bref, il s'agit d'une émigration de plusieurs couches de la société.

Le huitième indicateur, l'élimination ou la détérioration progressive des services publics constitue un signe évident d'une gouvernance en difficulté et, parfois, d'une absence de gouvernance. En fait, les institutions peuvent continuer d'exister, mais elles fonctionnent mal, ce qui fait en sorte que les services ne sont pas offerts à l'ensemble de la population.

La suspension de l'État de droit est un neuvième indicateur. Il signale la présence d'un régime dictatorial ou autoritaire, mais cela peut être également un signe d'un État en faillite. Cette variable devient particulièrement significative dans les sociétés où la population s'attendait à voir des changements démocratiques, par exemple en Algérie.

Finalement, un dixième indicateur d'un État en crise est la présence d'un appareil de sécurité agissant comme « un État dans l'État ». Il peut s'agir, par exemple, d'une milice privée embauchée pour protéger les membres d'une élite économique pour terroriser des adversaires politiques. Dans les régimes militaires, les forces de sécurité ont un rôle politique très important, et deviennent donc, pour ces régimes, le noyau dur du gouvernement.

Les dix indicateurs cités font partie de la version originale du modèle de Baker et Ausink publiée en 1996 dans la revue Parameters. Afin de raffiner le modèle et de le tester sur de nouveaux cas, le « Fund for Peace » a travaillé en collaboration avec le « US Army

Peace Institute. » Suite à leurs travaux, certains aspects du modèle ont été améliorés. Cette nouvelle version n'est pas encore publiée, mais il est possible d'obtenir plus d'information en communiquant avec le « Fund for Peace ». ¹²⁶

Grille d'analyse permettant de prévoir un conflit ethnique

Nous avons mentionné que, dans un État où la gouvernance n'est pas assurée et où certains indicateurs de crise (précédemment énumérés) sont présents, les risques d'un conflit ethnique sont plus élevés. Le diagramme (II) suivant présente les cinq étapes d'un conflit indiquant le rôle potentiel de la communauté internationale à chacune de ces étapes. À l'étape I, on analyse les causes initiales du conflit ethnique, y compris le profil historique, la composition socio-économique et l'environnement qui prédispose la société à la fragmentation. À l'étape II, on se concentre sur les événements récents qui peuvent mener de la fragmentation à la friction, comme par exemple les politiques discriminatoires du gouvernement, l'éclatement des empires, les coups d'État ou encore les assassinats politiques. L'action préventive, qu'elle soit militaire ou diplomatique, pour être efficace, doit être prise à ce stade ou avant.

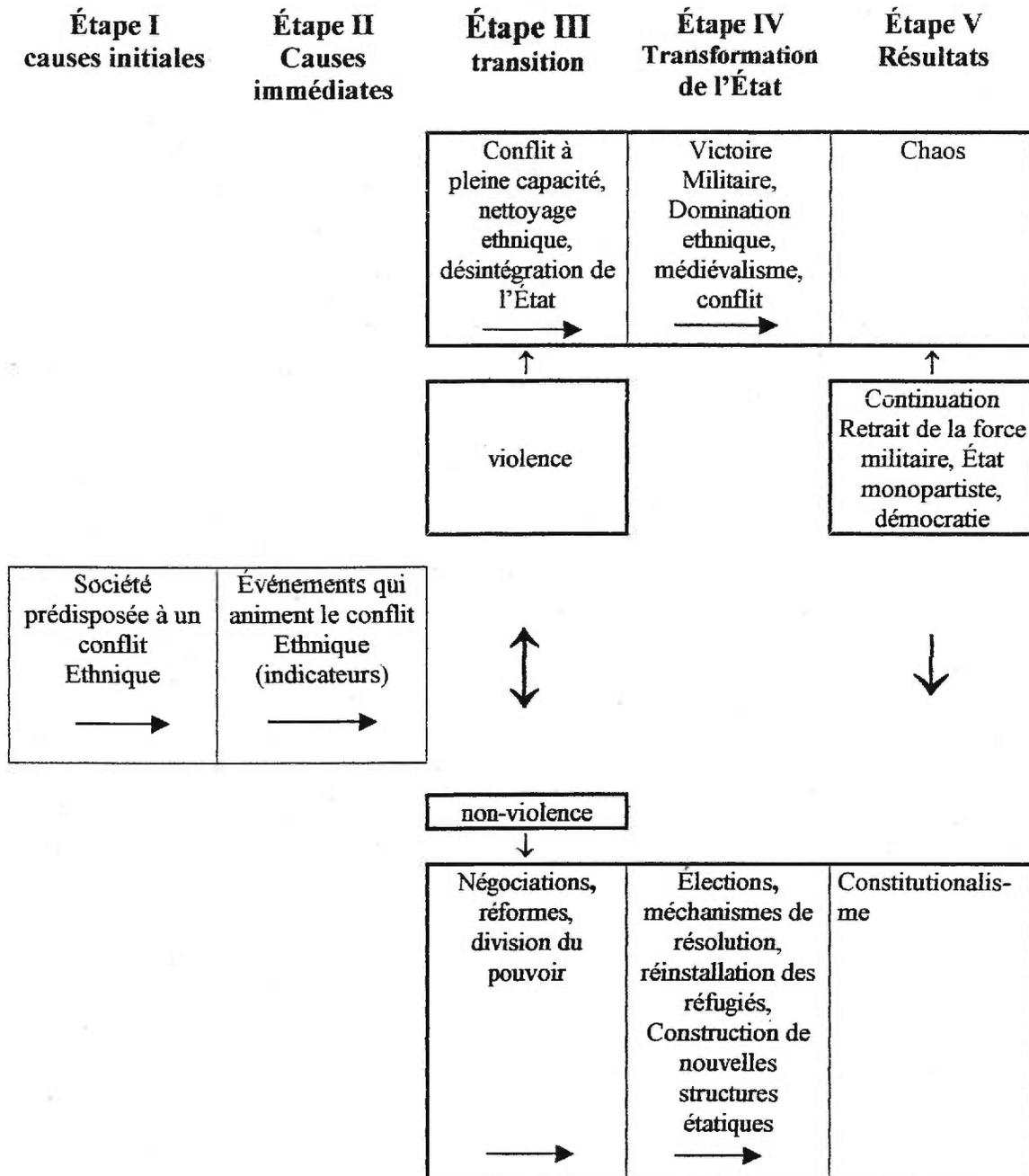
À l'étape III, la société se trouve dans une situation critique, appelée « étape de transition ». À ce stade, la violence peut éclater. Les conflits peuvent être évités par des négociations, des réformes étatiques, des divisions de pouvoir. À l'opposé, la violence peut entraîner la sécession, le nettoyage ethnique ou la désintégration de l'État. À ce stade, l'État subit inévitablement des transformations majeures. Si la communauté

¹²⁶ <http://www.fundforpeace.org/>

internationale s'implique militairement, c'est habituellement à l'étape III qu'elle entre en jeu.

À l'étape IV, l'État est transformé; il est passé à un état de désordre ou à un nouvel ordre politique. S'il y a une transformation violente, on peut assister à une victoire militaire, une domination ethnique, à la fragmentation politique ou à la continuation du conflit. Si la transformation est non violente, on assistera, au contraire, soit à des élections, à la partition, à la résolution du conflit et/ou à l'apparition de nouvelles structures étatiques. L'étape V représente le résultat final qui, dans le meilleur des cas, est le constitutionalisme c'est-à-dire la présence d'une constitution acceptée par les acteurs politiques, qui définit les règles ou, dans le pire des cas, le chaos.

II : Grille d'analyse permettant de prévoir un conflit ethnique



Rôles potentiels de la communauté internationale

Prédiction et avertissement

Action préventive

Renforcement de la paix, « peace building »

Maintien de la paix

Post-Conflict intégration politique et économique

Afin d'illustrer concrètement ce que l'on vient de décrire, nous allons nous pencher sur le cas du Rwanda. La plupart des observateurs s'entendent pour dire que la division ethnique du pays prend racine dans la transition révolutionnaire de la monarchie tutsie à la République hutue. Celle-ci a eu lieu entre novembre 1959 et septembre 1961 et s'est achevée par la proclamation de l'indépendance, le 1^{er} juillet 1962.¹²⁷ Lors de la deuxième étape, soit celle des causes immédiates, on assiste à une polarisation ethnique et politique, culminant avec l'attentat contre un avion transportant des personnalités politiques. En effet, au début des années 1990, le régime Habyarimana a tenté d'établir un front dominé par les Hutus. La stratégie était de marginaliser le FPR (Front patriotique rwandais) et, implicitement, de toute la population tutsi. Le 6 avril 1994, l'avion qui transportait le président du Rwanda, Juvénal Habyarimana, et le président du Burundi, Cyprien Ntaryamira, est frappé par un missile. Tous les passagers sont tués.

La transition qui a suivi s'est faite dans la violence. Au cours d'une période de trois mois, au moins 500 000 personnes furent tuées, des milliers d'autres mutilées et violées, deux millions ont fui vers des pays voisins tandis qu'un million de personnes furent relocalisées à l'intérieur des frontières du Rwanda.¹²⁸ La transformation de l'État s'est faite dans la violence, quoique le FPR ait repris le contrôle du Rwanda en juillet 1994. Il a démontré sa volonté de faire des compromis en intégrant dans son gouvernement des

¹²⁷ REYNTJENS, Filip, *L'Afrique des Grands Lacs en Crise : Rwanda, Burundi : 1988-1994*, Paris, Karthala, 1994 et NEWBURY, Catharine, *The Cohesion of Oppression : Clientship and Ethnicity in Rwanda, 1860-1960*, New York : Columbia University Press, 1988.

¹²⁸ REYNTJENS, Filip, *op.cit.* p.203.

Hutus modérés qui avaient survécu au massacre.¹²⁹ Le Rwanda demeure toutefois un pays fragile où les souvenirs du génocide sont encore très présents (plusieurs survivants ont perdu des membres de leur famille) ce qui rend le processus de paix difficile.¹³⁰

Le modèle de Baker et Ausink rejoint les deux causes avancées pour expliquer la faillite d'un État, soit les problèmes de gouvernance et les clivages ethniques. Il fait ressortir que même si les clivages ethniques ne sont pas l'élément déclencheur de la crise, ils ont le pouvoir de l'alimenter et de la faire dégénérer. À cet effet, la majorité des indicateurs qu'ils proposent ne traitent pas directement des clivages ethniques, mais bien des faiblesses sociales présentes au sein de l'État. Les deux modèles qui suivent ont une caractéristique commune; celle d'être conçus à partir d'événements passés. Leur efficacité en matière de prédiction de crise reste à démontrer.

¹²⁹ Ainsi, Faustin Twagiramungu (Hutu) est devenu premier ministre, et les postes de ministre de l'intérieur, ministre des affaires étrangères ainsi que ministre de la justice furent eux-aussi comblés par des Hutus.

¹³⁰ Afin d'illustrer jusqu'à quel point le massacre est encore présent aujourd'hui, mentionnons que le Tribunal pénal international (TPI) d'Arusha a rendu ses deux premières condamnations seulement en 1998, dont celle à perpétuité du Premier ministre du gouvernement intérimaire responsable du génocide de 1994, Jean Kambanda. GUICHAOUA, André, *L'État du monde 2000*, *op.cit.*, p. 175.

Modèle de signalement anticipé : « The State Failure Project », (Daniel C. Esty et al.)

« The State Failure Task Force » a été établi en 1994 en réponse à une demande provenant du bureau du vice-président américain. L'objectif était de réaliser une étude capable de fournir des données sur les différentes corrélations pouvant être faites entre des variables significatives et la possibilité qu'un État rentre en crise. Le but ultime était de mettre au point une méthode permettant d'identifier les facteurs clés et les différents seuils signalant un haut risque de crise politique et ce, deux ans à l'avance. « Le State Failure Project », contrairement au modèle prédictif présenté par Baker et Ausink, utilise une méthode statistique afin de pouvoir émettre des hypothèses concernant les États en faillite. Il émet le postulat que certaines conditions sont favorables au développement d'un des quatre types de crise identifiés (guerre révolutionnaire, guerre ethnique, génocide et politicide, transition de régime violente) et cette crise peut mener un État à la faillite.

Malgré le fait que les conflits intraétatiques soient de plus en plus fréquents, il n'y aurait eu qu'une douzaine de faillites d'État au cours des quarante dernières années. Selon le « State Failure Project », ce chiffre n'est pas assez significatif pour que l'on puisse faire des généralisations. Pour les besoins de la recherche, les membres du « State Failure Project » ont donc élargi leur objet d'étude en y ajoutant les crises dites « partielles », c'est-à-dire les crises où l'État s'en est sorti ou tout simplement où il n'y a pas eu de faillite. Peu importe le résultat final (faillite ou transformation), le processus de crise est

souvent long et éprouvant. À cet effet, William Zartman fait remarquer que « State collapse is a long-term degenerative disease... an extreme case of governance problems ». ¹³¹ Afin de dépeindre la situation actuelle en Afrique, une étude de Nellier soutient qu'en 1993, la moitié des États africains étaient en danger grave (Algérie, Afrique du Sud, Soudan, Cameroun, Madagascar, Malawi, Kenya, Djibouti, Nigéria, Niger, Togo, Mali) sinon en danger extrême (Angola, Mozambique, Rwanda, Burundi, Zaïre, Éthiopie, Tchad, Sierra Leone) de faillite. Bien que ces États aient vécu d'importants problèmes impliquant des changements violents et une gouvernance non efficace, certains d'entre eux, comme le Mozambique, ont réussi à s'en sortir. D'autres n'ont pas survécu et ont succombé à la faillite (Ex: Rwanda, Sierra Leone, Éthiopie). ¹³²

Le premier défi auquel ont fait face les membres du « State Failure Project » a été d'identifier toutes les manifestations de crises partielles ou complètes entre 1955 et 1994. À partir des données existantes sur les conflits révolutionnaires et ethniques, les crises de régime et les violations massives des droits humains qui sont associées aux crises d'État, ils ont identifié quatre catégories de crises et/ou conflits politiques sérieux. Dans chacune des catégories, les événements sont classés selon leur ampleur afin de permettre l'analyse des conditions qui y sont associées. Ainsi, la lettre « n » représente le nombre d'événements de ce genre qui sont survenus entre 1955 et 1994.

- 1) guerre révolutionnaire, n = 40
- 2) guerre ethnique, n = 75
- 3) génocide et politicide, n = 46

¹³¹ ZARTMAN, William, *op.cit.*, p. 9.

¹³² NELLIER, John, *States in danger*, 1993, (cité dans ZARTMAN, 1995, p. 3; 11).

4) transition de régime violente n = 82¹³³

Variables dépendantes

Entre 1955 et 1994, les États ayant des populations supérieures à 500 000 habitants ont connu 243 crises et conflits. Les quatre types de crise et/ou de conflit (guerre révolutionnaire, guerre ethnique, génocide et politicide, transition de régime violente) se présentent souvent de manière subséquente dans un même pays. On a donc combiné les crises et/ou conflits qui se sont chevauchés pour en faire des cas qu'on a appelés « cas consolidés ». Suite à cette opération, on a obtenu 113 cas consolidés comprenant : (1) 62 événements simples (des quatre types); (2) 51 cas complexes consistant en des séquences d'événements (de n'importe quel type) pour lesquels moins de cinq ans s'étaient écoulés entre le début et la fin des événements.

L'étape suivante était de jumeler les 113 cas consolidés de crise avec un échantillon contrôle aléatoire trois fois plus grand. Pour chaque année marquant le début des événements d'un cas consolidé, trois cas contrôles (pays où ces événements n'avaient pas lieu ou n'étaient pas sur le point de survenir au cours des deux années suivantes) ont été sélectionnés au hasard. L'objectif de ces analyses statistiques était d'identifier les variables indépendantes qui faisaient la plus claire distinction entre les « cas problèmes » et les « cas contrôles ».

¹³³ State Failure Project, *op.cit.* p. 2.

Variabes indépendantes

Afin d'élaborer le modèle, une multitude de variables indépendantes ont été considérées. Une équipe du CIESIN (Consortium for International Earth Science Information Network) a recueilli une matrice initiale de 617 mesures et ce, pour chaque année (1955-1994) et pour chaque pays. Le « Task Force » s'est finalement concentré sur 75 mesures jugées prioritaires. De ces 75 mesures, 21 étaient démographiques et sociales, 24 politiques et 30 environnementales et économiques. L'exercice statistique T-test ou Chi-carré permettant de déterminer la capacité à différencier les États ayant des régimes en crise des États considérés comme des cas contrôles constituait la première étape d'analyse des 75 mesures. Cette analyse univariée a permis l'identification de 31 variables statistiquement significatives. L'étape suivante était de soumettre ces 31 variables¹³⁴ à deux types d'analyse multivariée afin de savoir laquelle des deux méthodes s'avérait être la plus exacte. 14 des 31 variables furent examinées selon l'analyse de régression logique et l'analyse neurale. Les résultats obtenus grâce à ces deux méthodes furent similaires. De plus, dans plusieurs des expériences statistiques réalisées, une précision de 70% fut révélée quand à l'identification des crises d'État entre 1955 et 1994. Ces mesures sont :

¹³⁴ Le modèle fait mention de 31 variables mais n'en présente que 29.

III : Variables indépendantes discriminant entre les États en crise et les cas contrôles (valeur significative statistique utilisant un T-test ou Chi-carré avec $P < .05$)

Demographique/ Sociale	Politique/ Leadership	Economique/ Environnementale
calories/capita/jour	Légitimité des partis	Dépenses pour la défense/total dépenses gouvernementales
Secteur militaire : ratio personnel/médecins	Fractionalisation des partis	Revenus gouvernementaux /PIB
Index des libertés civiles	Dépendance de l'exécutif sur le législatif	Partage des investissements du PIB
Mortalité infantile	Activité séparatiste	Ouverture aux échanges internationaux (importations + exportations/PIB)
Espérance de vie	Nombre d'années écoulées depuis un changement majeur de régime	PIB/capita
Longévité étendue	Caractère ethnique de l'élite dirigeante	Zones cultivables
% d'enfants à l'école primaire	Caractère religieux de l'élite dirigeante	Charge de travail agricole (fermiers/zones cultivables) X (fermiers/main d'oeuvre active)
% d'adolescents à l'école secondaire	Index des droits politiques	Rapports de famine
Ratio filles/garçons à l'école secondaire	Clivages ethniques	
Adultes en bas âge	Démocratie	
Main d'oeuvre active/population		

Trois de ces variables (définies plus bas) se sont avérées plus significatives que les autres. Il s'agit de l'ouverture aux échanges internationaux, de la mortalité infantile et de la démocratie. À l'intérieur des cas testés, le modèle a démontré que ces trois variables revenaient plus souvent que les autres. On peut donc déduire qu'elles constituent des conditions préalables, bien que non exclusives, à la faillite d'un État.

On obtient la variable « ouverture aux échanges internationaux » en calculant la somme des exportations et des importations comme pourcentage du PIB. Une conséquence de

l'interdépendance économique et politique est que les régimes sont plus enclins à adhérer aux normes internationales de bonne gouvernance, et sont plus réceptifs aux encouragements externes à observer ces normes et à punir les violations. Ainsi, une faible ouverture (ou encore son absence) aux échanges internationaux pourrait signifier que le pays est mal intégré à l'économie globale et à la communauté internationale. Lorsque les échanges avec les autres pays ne sont pas significatifs au sein d'un régime, celui-ci a plus de latitude quant à son comportement. Ceci peut favoriser la corruption qui, par la suite, mener la population à exiger des changements par la violence.

La mortalité infantile représente le ratio des décès rapportés d'enfants âgés de moins d'un an sur le nombre de naissances. Un taux de mortalité infantile au-dessus de la médiane internationale pour une année donnée constitue un haut risque de crise pour un État. La mortalité infantile est l'indice le plus significatif de la qualité de vie dans une société.

La démocratie est déterminée en référence à la participation politique compétitive, l'élection des chefs exécutifs et les vérifications institutionnalisées de l'exercice du pouvoir des chefs exécutifs. Un régime qui fonctionne au-dessus d'un certain seuil de démocratie, par exemple cinq points ou plus au-delà de l'échelle de dix points Polity III,¹³⁵ court peu de risques de faillite.

Deux de ces trois variables du modèle général montrent une corrélation avec certaines autres variables mentionnées dans l'étude précédente. La mortalité infantile est un

¹³⁵ Voir JAGGERS, K, et GURR, Ted Robert, Tracking Democracys Third Wave with the Polity III date, Journal of Peace Research, vol.32, no.4, novembre 1995, p. 472.

indicateur clé qui représente plusieurs conditions interdépendantes. Dans la majorité des modèles estimés, cette variable performe mieux que les autres indicateurs de qualité de vie, par exemple l'apport calorifique per capita, l'accessibilité à l'eau potable et le PIB per capita. Dans le cas où le taux de mortalité infantile ne serait pas disponible, on pourrait lui substituer les variables énumérées ci-dessus sans rencontrer de changement majeur dans les résultats.

Pour sa part, la démocratie est une mesure qui exprime l'ouverture des institutions politiques. On observe de fortes corrélations entre la démocratie et les indices de droits politiques, les libertés civiles, la légitimité d'un parti et, quoique la corrélation soit moins forte, avec certains indicateurs de qualité de vie. De plus, un effet important d'interaction a été observé entre la démocratie et les deux autres variables. Dans les pays démocratiques, le risque de crise était plus élevé lorsque la mortalité infantile était forte et que l'ouverture aux échanges internationaux était faible. Il est intéressant de noter que dans les États moins démocratiques, le risque de crise était plus grand lorsque l'ouverture aux échanges internationaux était faible, peu importe le taux de mortalité infantile.

Le « Task Force » a reconnu le besoin de développer des modèles spécifiques pour chacun des quatre types de crises et conflits. Ceci a été fait pour deux des types de conflits qui semblaient être les plus courants. Ainsi, pour les crises (transition) de régime, l'analyse de régression a permis d'identifier deux variables significatives. Il s'agit de la mortalité infantile et du nombre d'années s'étant écoulé depuis le dernier changement de régime. La capacité de prédiction du modèle a été améliorée en ajoutant

la variable d'ouverture aux échanges internationaux. Ensemble, les trois variables permirent d'estimer avec 69 % de précision les cas de transition violente de régime. Avec l'analyse neurale, on a obtenu 70 % de précision en utilisant seulement deux variables, soit le taux de mortalité infantile et l'ouverture aux échanges internationaux.

Pour les guerres ethniques, l'analyse de régression a permis d'identifier trois variables significatives qui, ensemble, fournissent jusqu'à 78 % de précision dans la prédiction de ce type de guerre. Tout comme dans le modèle général, l'ouverture aux échanges internationaux réduit les risques de crise. Toutefois, deux nouvelles variables (absentes dans le modèle général) contribuent à augmenter les risques de guerres ethniques. Il s'agit du caractère ethnique de l'élite dirigeante ainsi que la population adulte en bas âge. Une grande proportion de la population adulte qui se concentre en bas âge peut impliquer une faible espérance de vie et/ou du découragement dans la population puisqu'il y a plus de main-d'œuvre que de travail disponible. Avec l'analyse neurale, on a obtenu dans ce cas 72 % de précision avec les trois variables du modèle général plus la proportion de la population adulte qui se concentre en bas âge et le nombre d'années depuis le dernier changement de régime.

Le « State Failure Project » constitue le plus grand effort empirique connu afin d'identifier des corrélations dans les crises politiques à long terme. Ce modèle utilise un grand nombre de données et constitue l'une des seules études de ce genre à utiliser deux types d'analyse. Il a permis d'identifier 70 % des cas historiques. Toutefois, parce qu'il est basé sur des cas historiques, il n'est pas prouvé qu'il pourra également identifier les

cas prospectifs de faillites. Un modèle ayant 70 % de précision deux ans à l'avance identifierait correctement deux crises sur trois. En considérant le taux historique de crise qui se chiffre à environ trois par année, ce modèle laisserait tout de même dans l'ombre une crise sur trois. Il demeure important de rappeler que le « Task Force » avait comme but de développer une méthode permettant d'identifier les facteurs clés et les différents seuils signalant un haut risque de crise politique et non de prédire les crises.

Si on compare les variables aux dix indicateurs proposés par Baker et Ausink, on constate que leur manière d'envisager le problème est très différente. Alors que le modèle prévisionnel traite de signes indicateurs d'une crise, le modèle de signalement anticipé rend compte des conditions préalables favorisant le développement de la crise. La différence entre les deux est importante puisque l'un nous permet de détecter une crise déjà en cours ou à ses débuts alors que l'autre, présentant des variables plus statiques, nous donne un aperçu des régions « à risques », avant même que la crise ne débute.

Modèle de conflit ethnique : « Ethnic Conflict Model » (Ted Robert Gurr et Barbara Harff)

Nous l'avons vu avec les deux modèles précédents, plusieurs approches tentent d'expliquer et de prévoir les conflits.¹³⁶ Certaines d'entre elles se concentrent sur les conflits ethniques en étudiant la formation de l'identité ethnique ou encore en analysant les sources de conflits et de compétition entre ces différents groupes ethniques. Ted Robert Gurr et Barbara Harff se sont intéressés à la mobilisation des groupes ethniques qui, selon eux, constitue le signe précurseur des actions politiques entreprises pour faire pression sur le gouvernement. Ils ont identifié cinq facteurs internes à un État, qui, combinés, favoriseraient les génocides et les politicides. Il s'agit : (1) la présence de clivages qui persistent entre les groupes ethniques, (2) des élites qui ont la réputation d'utiliser la répression pour se maintenir au pouvoir, (3) des élites qui utilisent leur pouvoir pour récompenser les groupes pour leur loyauté, (4) une société qui a récemment vécu un changement politique violent, par exemple une révolution, et finalement, (5) la présence d'idéologies exclusives qui définissent les groupes cibles pouvant être sacrifiés.

La plupart des arguments mentionnés ci-dessus sont incorporés dans le modèle proposé par Gurr et Harff. Celui-ci introduit une série de sept hypothèses pouvant être testées. La

¹³⁶ En plus des deux modèles présentés précédemment, certaines théories ont tenté d'expliquer les conflits ethniques et de statuer sur leur avenir. C'est le cas de la théorie de la modernisation qui affirmait que les échanges politiques et économiques entre les peuples ainsi que les réseaux de communication grandissant allaient briser le sentiment d'appartenance à une identité ethnique et le remplacer par une loyauté à des communautés plus larges. GURR, Ted et HARFF Barbara, op.cit. p. 78.

question que l'on se pose est la suivante : *qu'est-ce qui contribue à la mobilisation ethnique?* Pour y répondre, on utilise deux concepts clés, la discrimination et l'identité d'un groupe ethnique. Le groupe ethnique a été défini dans le chapitre premier. La discrimination est définie par Gurr et Harff comme suit : « *the extent of socially derived inequalities in group members' material well-being or political access in comparison with other social groups.* »¹³⁷

Normalement, les gens vont réagir à un traitement discriminatoire. Ils peuvent utiliser leur colère d'une manière constructive ou destructive ou encore être indifférents. Dans le premier cas, ils peuvent opter pour un activisme pacifique ou encore émigrer pour fuir la discrimination. D'autres sont prêts à défier ouvertement leurs ennemis et attaquer les sources principales de leur mécontentement.

Les hypothèses

Gurr et Harff émettent l'hypothèse (1) que pour les gens qui sont motivés par l'action, plus la discrimination qu'ils subissent est grande, plus ils seront enclins à mettre en place des moyens d'action contre la source de discrimination. Ce désir de passer aux actes augmente lorsque le mécontentement initial s'intensifie. Ce qui peut contribuer à cette intensification est le fait, pour un individu, d'être en présence d'autres personnes qui pensent comme lui. Ainsi, (2a) plus le degré d'identification d'une personne à un groupe ethnique victime de discrimination est grand, plus elle sera motivée à passer à l'action. (2b) Aussi, plus le nombre de traits communs avec un groupe ethnique est élevé

¹³⁷ GURR, Ted R. et HARFF, Barbara, *op.cit.*, p. 83.

(religion, langue, histoire, culture, lieu de résidence), plus le sentiment identitaire sera important. Ce sentiment est relié à la cohésion du groupe ethnique ainsi qu'à la force et l'unité de son leadership. Gurr et Harff avancent que (3) la cohésion des membres d'un groupe augmente lorsque ceux-ci sont concentrés régionalement et qu'ils partagent des traits communs, des expériences communes sur une longue période de temps et possèdent un leadership autocratique accepté.

Les régimes démocratiques tolèrent habituellement une participation politique variée qui peut inclure des protestations, des manifestations et même de l'opposition organisée. Parce que ce type de régime est plus ouvert, il est normalement plus pacifique qu'un autre type de régime, le régime totalitaire par exemple.¹³⁸ À cet effet, l'hypothèse émise par Gurr et Harff est que (4) plus l'environnement politique est démocratique, plus il y a de chances que les groupes ethnopolitiques expriment leurs idées de manière non-violente. En contrepartie, (5a) plus les autorités politiques utilisent la violence (ceci se voit surtout à l'intérieur des régimes non démocratiques), plus les revendicateurs répondront violemment. (5b) Cependant, les autorités d'État qui utilisent une force extrême (massacre, torture, génocide) pour confronter les revendicateurs sont moins enclins à être provoqués par ces derniers. (5b)

Il en ressort que l'environnement politique détermine souvent les moyens d'action entrepris par les groupes ethnopolitiques. Certains de ces groupes reçoivent du soutien de l'extérieur. (6) Plus ce support est important, plus les chances sont élevées que les

¹³⁸ Voir Bruce RUSSET, *Grasping the Democratic Peace. Principles for a Post-Cold War World*, Princeton University Press, New Jersey, 1992.

groupes utilisent des moyens violents pour manifester. (7) En contrepartie, les possibilités pour les revendicateurs d'être supportés à l'extérieur du pays varient selon le statut international accordé à l'État. Les États qui bénéficient d'une abondance de ressources sont plus susceptibles d'avoir le support de la communauté internationale qui est dépendante de ces ressources.

Les indicateurs

Les hypothèses énumérées précédemment illustrent les relations entre sept concepts significatifs dans les conflits ethniques. Ensemble, elles constituent un modèle d'analyse pour expliquer la violence ethnopolitique. Pour être efficaces, les concepts doivent être mesurés par des indicateurs. La section suivante sera consacrée à la suggestion d'indicateurs pour chacun des concepts présentés. Ces indicateurs devraient fournir un guide pour évaluer l'information de manière systématique.

Le premier concept a trait à la discrimination. On cherche des indicateurs qui rendront compte du degré de discrimination dans une situation donnée. Les indicateurs de discrimination les moins ambigus sont les politiques gouvernementales qui menacent les groupes ethniques. Les inégalités entre les groupes ethniques peuvent aussi résulter d'une discrimination historique ou de différences économiques et culturelles qui donnent à certains groupes des avantages auxquels les autres n'ont pas droit (on se souviendra des Tutsis du Rwanda).

Il existe aussi des indicateurs de discrimination économique. Parmi eux, on retrouve les politiques publiques qui restreignent les activités économiques ou les rôles des membres du groupe; un faible revenu, un piètre hébergement, un taux de mortalité infantile élevé comparativement à celui des autres groupes de la société, un accès à l'éducation limité, spécialement à un niveau supérieur et peu de membres du groupe ethnique (proportionnellement) dans des positions commerciales, professionnelles et de gestion.

Parallèlement aux indicateurs économiques, il y a les indicateurs de discrimination politique. Par exemple, les politiques publiques qui limitent la participation politique du groupe ainsi que son accès aux bureaux politiques constituent un indicateur significatif. De plus, on compte la faible participation politique en comparaison avec les autres groupes de la société, le peu de membres du groupe (proportionnellement) dans les bureaux d'élus, dans la fonction publique ou dans les positions de la police ou de l'armée.

Le deuxième concept est l'identité du groupe. On veut savoir la force du sentiment identitaire au groupe. Pour ce faire, on va observer le nombre de traits sociologiques présents chez les membres d'un groupe ethnique. Plus ce nombre est élevé, plus le sentiment identitaire risque d'être fort. Des exemples de traits sociologiques seraient la langue, la religion et les croyances, les caractéristiques raciale visibles, la présence d'une histoire commune d'au moins une centaine d'années et enfin une culture commune.

Le leadership ethnopolitique et la cohésion du groupe constituent un troisième concept. Ce qui nous intéresse est le degré de cohésion au sein des leaders et des participants à la

vie politique. On cherchera donc à connaître le degré d'acceptation des rôles traditionnels des leaders et de l'ordre social établi au sein du groupe, le nombre de factions ainsi que le nombre de leaders identifiables dans le groupe, l'ampleur des conflits reconnus à l'intérieur du groupe et le nombre de journaux et de radios utilisés par le groupe.

L'environnement politique (concept 4) renvoie au type de régime en place dans un pays donné. Le modèle fait mention de quatre types de régime, soit (1) la démocratie institutionnalisée, (2) l'autocratie institutionnalisée, (3) l'État socialiste et (4) l'État populiste.

Les indicateurs de la démocratie institutionnalisée sont : la garantie des droits civils et politiques pour tous les citoyens, une limitation constitutionnelle efficace sur le pouvoir des membres exécutifs et la présence de plusieurs partis politiques qui compétitionnent pour obtenir le pouvoir en utilisant des moyens constitutionnels.

Les indicateurs de l'autocratie institutionnalisée sont : une concentration de la majeure partie du pouvoir politique dans l'exécutif, la limitation ou l'élimination des partis politiques ainsi que la restriction des droits civils et de la participation politique et un pouvoir politique habituellement transféré et distribué parmi une élite restreinte.

Les indicateurs d'un État socialiste sont : la concentration du pouvoir dans un seul parti et l'utilisation (par l'élite) de ce même pouvoir pour mobiliser le support des masses envers

le régime, un encouragement de la participation seulement à l'intérieur du parti avec des restrictions quant aux droits politiques et civils et finalement, le transfert du pouvoir politique qui se fait via une compétition à l'intérieur même du parti.

Les indicateurs d'un État populiste sont : la présence de systèmes politiques faiblement institutionnalisés dans un État en transition (vers la démocratie ou une autocratie plus forte), le transfert de pouvoir qui se fait via des coups militaires, des manifestations populaires ou de courtes révolutions, des changements de leadership fréquents, une large participation politique par le biais de groupes fonctionnels ainsi que l'existence de plusieurs partis politiques temporaires et en mouvement.

L'utilisation de la violence par les gouvernements est le cinquième concept. La caractéristique recherchée est la sévérité de la force utilisée par les gouvernements contre les groupes ethniques. Pour ce faire, on doit regarder le nombre d'arrestations, l'existence de relocalisation forcée des membres d'un groupe, les exécutions, les tortures, les massacres, les meurtres politiques et les génocides.

Le sixième concept, soit le support externe international, peut être mesuré en analysant les encouragements verbaux et les conseils, le support financier, les dons d'information, l'offre d'asile pour réfugiés, les mercenaires et les conseillers militaires ainsi que les armes et les munitions provenant de pays étrangers.

Finalement, le septième concept est le statut économique international accordé à un pays. Pour connaître le degré de ce statut on s'attarde au contrôle que possède le pays sur les grandes réserves de ressources rares, sur le pourcentage des échanges de commodités, le niveau de revenu per capita, son rang concernant le PIB et le PNB, ses réseaux de partenaires commerciaux ainsi que ses surplus dans la balance des paiements.

On doit se rappeler que le but du modèle est de comprendre la raison de la mobilisation ethnique et d'essayer de prévoir sous quelles circonstances le conflit ethnique peut éclater. Le modèle de Gurr et Harff permet d'émettre certaines hypothèses quant aux conflits ethniques, et puisqu'il n'est pas exclusif à un seul État, il est applicable à plusieurs cas. On retiendra du modèle que le déclencheur de la mobilisation est la discrimination provenant des élites gouvernantes, cette discrimination étant proportionnelle à la force du sentiment identitaire.

Ce que l'on remarque dans les trois modèles précédents est qu'ils présentent tous des variables ayant des liens avec la gouvernance. Ainsi, Baker et Ausink parlent de la détérioration de la gouvernance, « The State Failure Project » inclut le caractère ethnique de l'élite dirigeante en tant que variable favorisant le conflit ethnique et Gurr et Harff introduisent le concept de discrimination en lien avec la gouvernance. Ce qui ressort de cette analyse est que la gouvernance joue un rôle important dans les crises d'État, rôle que l'on pourrait qualifier de « déclencheur ». Combinée avec des facteurs ethniques, elle fournit les conditions favorables au déploiement d'une crise ayant le potentiel de mener l'État à la faillite.

Les trois modèles ne sont donc pas en contradiction les uns avec les autres mais analysent la situation sous un angle différent en utilisant des variables différentes. Il est difficile de condamner ou de privilégier un des modèles puisqu'ils présentent tous des forces et des faiblesses et que leur applicabilité varie selon les chercheurs et d'un cas à un autre. Ainsi, certains chercheurs privilégieront une approche plus statistique, alors que d'autres opteront pour une vision à long terme et d'autres encore choisiront le raisonnement déductif.

CONCLUSION

Ce mémoire avait pour but de présenter un état de la question sur le phénomène des États en crise et en faillite. On a pu constater que malgré l'ampleur et les répercussions du phénomène sur le système international, la littérature qui y est consacrée est relativement récente. Toutefois, il semble y avoir un intérêt marqué pour le sujet depuis la fin de la Guerre froide, ce qui laisse présager l'apparition prochaine de nouvelles solutions pour contrer le problème.

Deux causes principales pouvant expliquer le phénomène des États en crise et en faillite se dégagent du débat. Il s'agit des problèmes de gouvernance et des clivages ethniques. Les deux causes seraient des conséquences du régime colonial en Afrique. Ce mémoire permet de démontrer que ces causes se complètent constituent des conditions favorables à la crise d'un État.

Bien sûr, plusieurs sont ceux qui suite à la fin de la Guerre froide ont annoncé la fin de l'État qui serait remplacé comme acteur central sur la scène internationale par des organisations transnationales. L'affaiblissement de l'État serait aussi accéléré par les nouveaux moyens de communication, le crime organisé qui se développe et la mondialisation économique qui a rendu l'État dépendant du marché international, les flux transnationaux brouillant la clarté des frontières. Ceci dit, l'étude du phénomène des États en crise et en faillite montre bien que l'État est, encore aujourd'hui, un acteur

politique central, sa disparition réelle entraînant des effets catastrophiques pour les populations concernées.

Le phénomène des États en faillite est extrêmement complexe, des éléments historiques, sociaux, politiques et économiques jouant chacun un rôle non négligeable. Pire, les crises ont un impact sur les pays voisins et, à plus grande échelle, sur toute la communauté internationale qui tente de trouver des solutions au moyen de missions d'intervention.

Les problèmes de gouvernance en Afrique sont en partie dûs à la difficulté de consolider les politiques et les systèmes importés de l'Occident. En effet, les puissances coloniales se retirant du continent africain ont souvent accordé la souveraineté à plusieurs États d'Afrique sans tenir compte de leurs capacités économiques et politiques. Leur défaillance est demeurée inaperçue pendant un certain temps puisque le conflit Est-Ouest permettait aux États d'obtenir le support important de l'une ou l'autre des grandes puissances. Une fois la Guerre froide terminée, l'aide en provenance des grandes puissances s'est raréfiée et plusieurs de ces pays ont connu la crise.

L'affaiblissement des États en Afrique s'inscrit dans un phénomène encore plus large qui est « l'ungovernability » ou la crise de gouvernance. Cette crise éclate lorsque l'entité étatique subit des changements importants qui poussent certains acteurs politiques à remettre en question sa légitimité en tant que base efficace du système international.

Les clivages ethniques et l'ethnocratie constituent une autre cause expliquant le phénomène qui nous intéresse. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'ethnicité n'est pas la cause initiale des conflits qui peuvent mener à la faillite d'un État. Elle serait plutôt une variable ayant une influence importante dans les conflits en Afrique. Les puissances coloniales auraient manipulé l'ethnicité pour diviser les peuples colonisés et s'en assurer un meilleur contrôle. Les élites africaines, souvent instruites et ayant peu de sentiment d'appartenance à leur ethnie d'origine, auraient repris cette tactique pour avoir un plus grand pouvoir sur leur pays. Les clivages créés empêchent un développement économique durable, accroissent les tensions politiques, déstabilisent le pays et par conséquent, la sécurité régionale.

Des problèmes de gouvernance mêlés à de la corruption et à des facteurs ethniques constituent la meilleure recette pour déstabiliser un pays et l'entraîner dans une crise. Trois modèles prévisionnels ont été proposés afin d'analyser les différentes façons de détecter ou de prévenir la crise. Puisque l'on travaille avec des facteurs humains, la précision absolue de ces modèles n'est pas démontrée. Toutefois, ils représentent un effort considérable pour identifier des indicateurs significatifs pouvant aider à prévoir et prévenir une crise d'État. On ne peut condamner ou privilégier un des trois modèles présentés puisqu'ils constituent trois manières différentes d'envisager le problème. Cependant, l'utilisation future de ces modèles nous dira si l'un des trois se démarque des autres de par sa capacité à prévoir les crises.

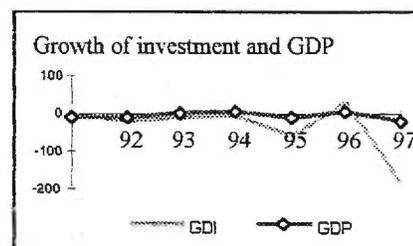
Il n'y a pas, jusqu'à ce jour, de solution consensuelle qui a été retenue pour minimiser les impacts ou, en étant idéaliste, pour empêcher les crises. Il semble que le phénomène des États en faillite se produit de plus en plus souvent et que le nombre de personnes affectées augmente. Il apparaît aussi qu'une des composantes du phénomène, soit la crise de gouvernance, soit généralisée autour de la planète, ce qui a pour conséquence de sensibiliser la population à ce problème.

Identifier les causes qui mènent des États à la faillite est un pas dans la bonne direction puisqu'il permet de proposer des solutions adaptées à la réalité. On doit être conscient que le facteur « temps » est crucial dans ce processus d'étude et de recherche sur le phénomène. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui – les États en faillite – est le résultat d'une longue période d'incubation. Pour réparer, ou du moins donner une souveraineté positive (qui est capable de remplir le rôle et les tâches associées à l'État) à ces États, il faudra donc compter sur l'avenir.

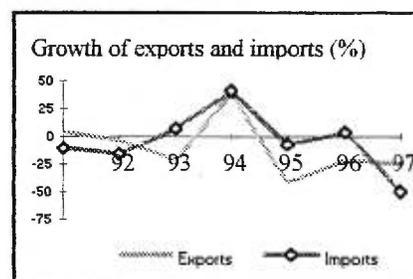
ANNEXE I

IV : LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE DE LA SIERRA LEONE

	1976	1986	1996	1997
<i>(% of GDP)</i>				
Agriculture	38,7	48,9	40,4	50,1
Industry	19,5	22,1	29,3	20,8
Manufacturing	5,3	..	5,9	6,9
Services	41,8	29,0	30,2	29,1
Private consumption	..	86,8	94,5	98,3
General government consumption	10,4	10,9	11,0	9,7
Imports of goods and services	25,8	15,4	32,1	17,1



	1976-86	1987-97	1996	1997
<i>(average annual growth)</i>				
Agriculture	6,3	-0,5	22,1	0,1
Industry	-1,8	-3,3	22,3	-43,3
Manufacturing	..	5,0	1,7	..
Services	0,5	-3,2	26,2	-23,1
Private consumption	-2,4	-2,0	12,3	-18,9
General government consumption	5,6	0,6	-8,6	-20,9
Gross domestic investment	-8,0	-10,4	32,5	-183,8
Imports of goods and services	-16,3	5,3	4,1	-50,3
Gross national product	1,2	-3,0	8,4	-18,6



BIBLIOGRAPHIE

- AKE, Claude, n.d., Theoretical Notes on the National Question in Nigeria, Port Harcourt, Nigeria, Department of Political Science, University of Port Harcourt, Revolutionary Pressures in Africa, London : Zed Press, 1978.
Political Economy of Africa, London : Longman, 1981.
 « The Future of the State in Africa », International Political Science Review, 1985, vol. 6, no.1, pp. 105-114.
Political Economy of Nigeria, London : Longman, 1985.
- ACHARYA, Amitav, « Beyond Anarchy : « Third World Instability and International Order after the Cold War », dans Stephanie G., Neumann (ed.) International Relations Theory and the Third World, London : Macmillan, pp. 159-213.
- AYOOB, Mohmmmed, « State Making, State Breaking, and State Failure » in Chester A. Crocker, Fen Osler Hampson, Pamela Aall, Managing Global Chaos, Sources of and Responses to International Conflict, Washington, United States Institute for Peace, 1996.
- BADIE, Bertrand, L'État importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique, Éditions Fayard, 1992.
- BADIE, Bertrand et SMOUTS, Marie-Claude, Le Retournement du Monde. sociologie de la scène internationale, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et Dalloz, 2^e éd., 1995.
- Banque Mondiale, « World Development Indicators », CD Rom, 1999.
- BAKER, Pauline H. et AUSINK, John A., « State Collapse and Ethnic Violence : Toward a Predictive Model », Parameters, Printemps 1996, pp. 19-31.
- BAYART, J.F.; ELLIS, S. et HIBOU, B., La Criminalisation de l'État en Afrique, Paris, Editions Complexe, 1997.

- BENSAÏD, Daniel, Contes et légendes de la guerre éthique, Paris, Textuel, 1999, p. 32-33.
- BOWEN, John R., « The Myth of Global Ethnic Conflict », Journal of Democracy, vol. 7, no. 4, octobre 1996, pp.3-14.
- BROWN, « The State of Ethnicity and the Ethnicity of the State-Ethnic Politics in Southeast Asia », Ethnic and Racial Studies, 1989, vol. 12, Iss.1, pp. 47-62.
- BULL, Hedley, The Anarchical Society. A study of Order in World Politics, London : Macmillan, 1977.
- BUNKER, Robert J., « Epochal Change : War Over Social and Political Organization », Parameters, été 1997, pp. 15-25.
- BUZAN, Barry, People, States and Fear : An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era, Deuxième Édition, Lynne Reinner, Boulder, Colorado, 1991.
- CARMENT, David et JAMES, Patrick, Wars in the Midst Peace, the International Politics of Ethnic Conflict, University of Pittsburg Press, 1997.
- CARMENT, David et JAMES, Patrick, Peace in the Midst of Wars, Preventing and Managing International Ethnic Conflict, University of South Carolina Press, 1998.
- CHERU, Fantu, The Silent Revolution in Africa : Debt, Development and Democracy, Harare, Zimbabwe and London : Anviland Zed Press, 1989.
- CLAPHAM, Christopher, Africa and the International System. The Politics of State Survival , Cambridge : Cambridge University Press, 1996.
- CLOUGH, Michael, Free at Last? U.S. Policy Toward Africa and the End of the Cold War, New York : Council on Foreign Relations, 1992.

DENG, Francis M. et ZARTMAN, William I., Conflict Resolution in Africa, The Brooking Institution, Washington D.C., 1989.

DORFF, Robert, « Democratization and Failed States : The Challenge of Ungovernability », Parameters, été 1996, pp. 17-31.

EKEKWE, Eme, Class and State in Nigeria, Lagos, Nigeria and London, Longman, 1986.

EKWE-EKWE, Herbert, Conflict and Intervention in Africa, London : Macmillan, 1990.

FORTMANN, Michel, « À l'Ouest rien de nouveau? Les théories sur l'avenir de la guerre au seuil du XXI^e siècle », Revue Internationale, vol.XXXI, no. 1, mars 2000.

GLOBAL HUMANITARIAN EMERGENCIES, rapport publié en 1995 par la Mission américaine à l'ONU, section ECOSOC.

GOLDSTONE, Judge, « Atrocities Leave Thirst for Vengeance in Balkans », The Washington Post, 18 décembre 1998, p. A17

GOTTLIEB, Gibon, Nation Against State : A New Approach to Ethnic Conflicts and the Decline of Sovereignty, Council of Foreign Relations, New York, 1993.

GUICHAOUA, André, L'État du Monde, annuaire économique et géopolitique 2000, La Découverte/Boréal, Montréal, 1999.

GURR, Ted Robert, Minorities at Risk : A Global View of Ethnopolitical Conflicts, U.S. Institute for Peace Press, Washington, 1993.

GURR, Ted Robert et HARFF, Barbara, Ethnic Conflict in World Politics, Boulder : Westview Press, 1994.

GURR, Ted Robert, « People Against State : Ethnopolitical Conflict and the Changing World System », International Studies Quarterly, 1994, vol. 38, no. 3, pp. 347-377.

GURR, Ted Robert et al., « The State Failure Project », texte présenté à la conférence « Failed States and International Security : Causes, Prospects, and Consequences », Purdue University, West Lafayette, 25 au 27 février 1998.

HARSH, Ernest « Somalia, Restoring Hope », Africa Recovery, no. 7, 1993, pp. 1-20.

HELMAN, Gerald B. et RATNER, Steven R., « Saving Failed States », Foreign Policy, hiver 1992-1993, no. 89, pp. 3-20.

HERBST, Jeffery, « Responding to State Failure in Africa », International Security, Vol.21, No. 3, 1997, pp. 120-144.

HIGGOT, Richard «Africa and The New International Division of Labour » dans John Ravenhill, Africa in Economic Crisis, New York: Columbia University Press,

HOBBS, Thomas, Leviathan (1651), Harmondsworth : Penguin, 1951.

HOLM, Hans-Henrik, « The Responsibility That Will Not Go Away : Weak States in the International System », texte présenté à la conférence « Failed States and International Security : Causes, Prospects, and Consequences », Purdue University, West Lafayette, 25 au 27 février 1998.

HOLM, Hans-Henrik, « The Disaggregated World Order : Foreign policy towards failed states », texte présenté à la conférence « Failed States and International Security : Causes, Prospects, and Consequences », Purdue University, West Lafayette, 8 au 11 avril 1999.

HOLSTI, Kavele J., The State, War, and the State of War, Cambridge University Press, Cambridge, 1996.

HOLSTI, Kalevi J., « The Coming Chaos? Armed Conflict in the World's Periphery », texte présenté à la Conférence sur l'Ordre International au 21^e siècle, Université McGill, Montréal, 16 au 18 mai 1997.

- HOLSTI, Kalevi J., International Order and the Future of World Politics, Cambridge University Press, 1999.
- HOROWITZ, Donald L., Ethnic Groups in Conflict, Berkeley : University of California Press, 1985.
- IHONVBERE, Julius O., « The « Irrelevant » State, Ethnicity, and The Quest for Nationhood in Africa », Ethnic and Racial Studies, vol. 17, no. 1, janvier 1994, pp. 42-60.
- JACKSON, Robert H., Quasi States : Sovereignty, International Relations, and the Third World, Cambridge, Eng. ; New York : Cambridge University Press, 1990.
- JAGGERS, K, et GURR, Ted Robert, Tracking Democracys Third Wave with the Polity III date, Journal of Peace Research, vol. 32, no. 4, novembre 1995, pp. 469-482,
- KANDEH, Jimmy D., « Politicization of Ethnic Identities in Sierra Leone », African Studies Review, vol. 35, no.1, avril 1992, pp. 81-99.
- KAPLAN, Robert D., « The Coming Anarchy », The Atlantic Monthly, 2, Février 1994, pp. 44-76.
- KAUFMAN, Stuart, « Preventing Ethnic Violence, conditions for the success of peacekeeping », dans CARMENT, James, Peace in the Midst of Wars Preventing and Managing International Ethnic Conflict, University of South Carolina Press, 1998.
- KHALID, Rashid, Palestinian Identity : The Construction of Modern National Consciousness, New York, Columbia University Press, 1997.
- KELLER, Edmond J., ROTHCHILD, Donald, Africa in the New International Order, Rethinking State Sovereignty and Regional Security, Lynne Rienner Publishers, Boulder London, 1996.
- LEMARCHAND, René, Burundi : Ethnic conflict and Genocide, Woodrow Wilson Center Press and Cambridge University Press, 1996.

- LOÏMA, Alexandre, « Les embûches de la transition en Russie : corruption et pratiques mafieuses », Le Courrier des Pays de l'Est, no. 381, août 1993, pp. 20-30.
- MALO, Marie, Guide de la Communication écrite, au cégep, à l'université et en entreprise, Québec/Amérique, 1996.
- MARCHAL, Roland, L'État du Monde, annuaire économique et géopolitique 2000, La Découverte/Boréal, Montréal, 1999.
- MARÉ, Gernard, Ethnicity and Politics in South Africa, Zed Books, 1993.
- MARTIN, Matthew, The Crumbling Façade of Africa's Debt Negotiations-No Winners, New York : St-Martin Press, 1991.
- MAZRUI, Ali A., « The Blood Experience : The Failed State and Political Collapse in Africa », World Policy Journal, vol. 7, no. 1, printemps 1995, pp. 28-34.
- NELLIER, John, States in danger, mimeo, 1993.
- NEWBURY, Catharine, The Cohesion of Oppression : Clientship and Ethnicity in Rwanda, 1860-1960, New York : Columbia University Press, 1988.
- NICHOLSON, Michael, « Failing States, Failing Systems », texte présenté à la conférence « Failed States and International Security : Causes, Prospects, and Consequences », Purdue University, West Lafayette, 25 au 27 février 1998.
- NNOLI, Okwudiba, Ethnic Politics in Nigeria, Enugu, Nigeria : Fourth Dimension, 1978.
- NOSSAL, Kim Richard, The Patterns of World Politics, Prentice Hall Allyn and Bacon Canada, Ontario, 1998.
- NZONGOLA-NTALAJA, Revolution and Counter-Revolution in Africa : Essays in Contemporary Politics, London : London; [Atlantic Highlands] N.J. : Institute for African Alternatives; Zed Books, 1987.

- OLSON, William J., « The New World Disorder : Governability and Development », dans Max G. Manwaring, ed., Gray Area Phenomena : Confronting the New World Disorder, Boulder, Colo. : Westview Press, 1993.
- PARFIT, Trevor et RILEY, Stephen, The African Debt Crisis, London : Routledge, 1989.
- REYNTJENS, Filip, L'Afrique des Grands Lacs en Crise : Rwanda, Burundi : 1988-1994, Paris, Karthala, 1994.
- ROSENAU, James N. et CZEMPIEL, Ernst-Otto, Governance Without Government. Order and Change in World Politics, Cambridge : Cambridge University Press, 1992.
- ROSENAU, James N., « Governance in The Twenty-First Century », Global Governance, Vol. I, No. I, 1995, pp. 13-43.
- ROSNER, Jeremy D., « Is Chaos America's Real Enemy? », The Washington Post, 14 août 1994, p. C-1.
- RUSSET, Bruce, Grasping the Democratic Peace : Principles for a Post-Cold War World, Princeton : Princeton University Press, 1993.
- SAMATAR, Abdi Ismail, « Leadership and Ethnicity in The Making of African State Models : Botswana versus Somalia », Third World Quarterly, vol. 18, no. 4, 1997, pp. 687-707.
- Service canadien du renseignement de sécurité, Rapport Public de 1998.
- SHAW, Timothy M., « Africa in The 1990s : From Economic Crisis to Structural Readjustment », Dalhousie Review, vol.68, nos. 1-2, pp. 37-69.
- SMOUTS, Marie-Claude, Les Nouvelles Relations Internationales. Pratiques et Théories, Presses des Sciences Po, 1998.

SORENSEN, Georg, « Democratization in the Third World : The Role of Western Politics and Research », texte présenté à la conférence « Failed States and International Security : Causes, Prospects, and Consequences », Purdue University, West Lafayette, 25 au 27 février 1998.

SPANGER, Hans-Joachim, « Russia : Failed Transition or Failed State? », texte présenté à la conférence « Failed States and International Security : Causes, prospects, and Consequences », Purdue University, West Lafayette, 8 au 11 avril 1999.

STOHL, Michael et LOPEZ, George, « Westphalia, the End of the Cold War and the New World Order : Old Roots to a « NEW » Problem », texte présenté à la conférence « Failed States and International Security : Causes, Prospects, and Consequences », Purdue University, West Lafayette, 25 au 27 février 1998.

STRANGE, Susan, The Retreat of the State, Cambridge : Cambridge University Press, 1996.

Strategic assessment 1995, U.S. Security Challenges in Transition, Washington: Institute for National Strategic Studies, 1995, p. 8.

TAINTER, J.A., The Collapse of Complex Societies, New York, Cambridge University Press, 1988.

THE INTERNATIONAL RESPONSE, The International Response to Conflict and Genocide : Lessons from the Rwanda Experience, Five volumes published by The Steering Committee of the Joint Evaluation of Emergency Assistance to Rwanda, Copenhagen : Danida, 1996.

The World Bank, Sub Saharan Africa : from crisis to sustainable Growth-A long term perspective Study, Washington DC, : The World Bank, 1989.

UDOGU, E. Ike, « The Issue of Ethnicity and Democratization in Africa : Toward the Millenium », Journal of Black Studies, vol. 29, no. 6, juillet 1999, p. 790-808.

VAN CREVELD, Martin, « The Fate of the State », Parameters, printemps 1996, pp. 4-18.

VON HIPPEL, Karin, « Understanding Nationalism and Irredentism », The Washington Quarterly, vol. 17, no. 4, automne 1994, p. 185-200.

WALLENSTEEN, Peter, « State Failure, Ethnocracy and Armed Conflict : Towards New Conceptions of Governance », texte présenté à la conférence « Failed States and International Security : Causes, Prospects, and Consequences », Purdue University, West Lafayette, 8 au 11 avril 1999.

YAMEOGO, Hermann, Repenser l'État Africain, ses dimensions et prérogatives, L'Harmattan, Paris, 1993.

YOFFEE, Norman, et COWGILL, George L., The Collapse of Ancient States and Civilizations, Tucson : University of Arizona Press, 1988.

ZARTMAN, William, La Résolution des Conflits en Afrique, Paris, L'Harmattan, 1990.

ZARTMAN, William, Collapsed States. The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority, London : Lynne Rienner Pub, 1995.